

# L A C L E F DU CABINET

DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

OCTOBRE 1729



A LUXEMBOURG;

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets ( francs de port ) au *Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg,* chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Riswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les *Memoires de Trevoux, & differens Journaux Lit. Hist. & Polit., comme Repub. des Lett. Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 7. vol., Bibliotheque Italique 3. vol. :* il continuera de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

# LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

Octobre 1729.

## A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature &  
autres remarques curieuses.*

I. **F***Rance.* On a mis depuis peu au jour un Ecrit , que l'on dit être également curieux & interessant pour une infinité de familles distinguées du Royaume : Il est intitulé , *Memoires pour servir à l'Histoire de France , contenant le Journal de Paris , sous les Regnes de Charles VI. & Charles VII. avec l'Histoire du meurtre de Jean Duc de Bourgogne , tué à Montereau sur Yonne.* L'Histoire generale de ce Royaume ne nous fournit rien de plus considerable que ce qui s'est passé sous les Regnes de ces deux Princes , par la varieté & la singularité des evenemens ; si on en excepte les fureurs & les guerres de la *Ligue* au sujet de la Religion , qui ébranlerent si fort la Monarchie *Françoise* , sous les Regnes d'Henri III. & d'Henri IV.

Mr. Anisson , Directeur de l'Imprimerie Royale , presenta au Roi au mois de Juillet dernier , un ex-

Q 2            emplaire

emplaire du second volume des Ordonnances des Rois ses Prédécesseurs, jusqu'à la troisième race exclusivement, qui sortoit de sous presse. Mr. de Laurieres, Auteur de cet ouvrage, en a fait la compilation, & travaille actuellement au troisième volume, qui comprendra les Ordonnances des Rois de la troisième race.

On a placé au-dessus de la Cheminée du Sallon de la Paix à Versailles, un très beau Tableau de la façon de Mr. Le Moine, Peintre de S. M., qui représente le Roi donnant la paix à l'Europe, & commandant à Mercure de fermer le Temple de Janus, dont une Furie veut enfoncer les portes; on y voit aussi les attributs de la Paix, qui sont la Fertilité, l'Abondance & la Fécondité.

L'Histoire Romaine des Peres Cattou & Roüillé; tous deux Jesuites, est fort recherchée & estimée, tant à cause de la beauté du stile, que de la pureté du langage.

On commença le 20. Juillet à vendre dans la Salle du Couvent des Grands Augustins à Paris, la belle & nombreuse Bibliothèque du feu Cardinal de Noailles.

Mrs. de l'Academie Françoisé firent, suivant la coutume, le jour de la fête de *St. Loüis*, dont le Roi porte le nom, la distribution des prix pour la presente année 1729. L'Abbé Ragon, Aumônier de la Duchesse douairiere d'Orleans, eut celui d'Eloquence, dont le sujet étoit, *Les avantages de la bonne réputation*; & celui de Poësie fut délivré à Mr. Bourret, Lieutenant General de Gisors en Normandie, qui remporta déjà celui de l'année 1727.: le sujet proposé pour ce prix étoit, *Les progrès de la Navigation sous le Regne de Loüis XIV.* Ce jour-là l'Academie des Sciences & celle des Inscriptions & Belles Lettres, celebrent à l'ordinaire la fête de *St. Loüis*, dans l'Eglise

L'Eglise des Peres de l'Oratoire, où l'Eloge du Saint fut prononcé par l'Abbé Le Pege, Chevalier de l'Eglise de St. Etienne des Grecs.

II. *Allemagne. Vienne.* On trouve dans le beau & magnifique Jardin du Prince Eugene de Savoye, situé hors la porte d'Italie, un nombre infini de diverses rares plantes, que le bon goût & la curiosité de S. A. S. ont rassemblées de toutes les parties du monde: On y voit entr'autres deux *Palmes* qui ont été apportés des *Indes*, de la hauteur de 18. pieds, dont l'un a deux, & l'autre quatre pieds de circuit, & le moindre commença le 11. Juillet à produire une espece de couronne assez large, dont il est sorti des milliers de fleurs blanches. Cette admirable production ne s'est jamais vüe en *Europe*, & on est fort impatient de voir quel fruit succedera à ces fleurs. Il y a aussi dans le même Jardin beaucoup d'arbrisseaux à *Caffé*, qui forment des Bosquets fort agréables.

III. *Italie.* Il regne dans une partie du *Ferrarois* des maladies extraordinaires, que l'on attribüe à une grande quantité de grenouilles, d'une grosseur prodigieuse, qui se sont répandues dans le Pays. Le Magistrat de la santé de *Boulogne* s'est transporté sur les lieux avec plusieurs habiles Medecins, pour examiner la nature de ces maladies, & la production monstrueuse de ces grenouilles.

IV. *Angleterre.* C'est un concours extraordinaire de Fleuristes, Botanistes, & de personnes de toutes sortes de conditions, dans le Jardin de Mr. Cowells à *Hoxton*, pour y voir le *Grand Aloë*, qu'on nomme le *Grand Sophi de Perse*, ou le *Chandelier de Moïse*, qui est prêt à fleurir. On ne peut s'empêcher d'admirer cet ouvrage de la nature, & surtout la croissance subite de cette plante, qui a déjà poussé un rejetton de seize pieds de haut; ce qui est d'autant plus admirable, que depuis plus de 60. ans, on

n'en avoit vû aucune aparence. On s'attend à voir bientôt les fleurs, puisque la plante a déjà poussé 17. rejetons boutonnés par les côtés, outre plusieurs autres qui pousseront à mesure que la tige s'éleva, & là principale fleur qui doit s'épanouir à la cime; de sorte que quand le tour fleurira, la tige paroîtra une fleur continuë de près de 20. pieds de hauteur, ce qui n'a pas encore été vû en *Europe*.

V. *Pays-Bas. Hollande.* Isaac Vander Kloot, Libraire à *La Haye*, a achevé d'imprimer l'Histoire Militaire du Prince Eugene de *Savoie*, du Prince & Duc de *Marlborough*, & du Prince de *Nassau-Frise*, en 2. vol in fol. forme d'Atlas. Ce magnifique ouvrage est enrichi de très-belles tailles douces, representans les plans des Batailles, Sieges, &c. dessinés la plupart sur les lieux par les plus habiles Ingénieurs. Les curieux qui voudront se pourvoir de ce Livre, pourront s'adresser audit Vander Kloot, qui jusqu'à la fin de la presente année 1729. le vendra en feuilles pour la somme de 40. florins argent d'*Hollande*, & qui passé ce tems, ne le donnera pas à moins de 50.: & pour accommoder le public, ledit Libraire vend séparément pour la somme de 30. florins le second volume avec le supplément du Tome premier, qui a ci-devant paru sous le titre de *Batailles de S. A. S. le Prince Eugene de Savoie* &c. &c.

J. Hort à *Amsterdam* vendra publiquement aux Libraires, le 21. Novembre prochain & les jours suivans, un Fond très-considerable de Livres en blanc, parmi lesquels se trouvent les suivans, qui sont devenus très-rares, sçavoir, le *Cornelius à lapide*; le *St. Augustin*; le *Pepavii, Doctrina temporum & Opera Theologica* fol.; *De Vaillant familia* fol.; Dupin, *Bibliotèque des Auteurs Ecclesiastiques* 4°.; *Diogene Laerce, de vitis Philosophorum*,  
 etc.

*Gr. Grec & Latin 4°. &c.*

Matthieu Roguet Libraire à *La Haye*, debite *La Description du Manege moderne dans toute sa perfection*, par le *Baron d'Eisenberg*, contenant 60. planches gravées par le *Sieur B. Picart*. Le prix du papier ordinaire est de 15. florins; celui du papier Royal 18. florins; & du papier Imperial 21. florins. On a payé jusqu'à 5. guinées de cet ouvrage par souscription.

*Pierre Vander Aa* à *Leide*, a imprimé nouvellement & debite *La Geographie moderne, naturelle, historique & politique*, dans une méthode nouvelle & aisée, par le *Sr. Dubois*, 4. voll. 4°. avec plusieurs Cartes. Item, *Abregé de la vieille & nouvelle Geographie, continuée jusqu'au tems où nous sommes*, par le *Sieur Habner*, traduit de l'Allemand 8°. 2. voll. fig. Item, *Le curieux Antiquaire, ou Recueil géographique & historique des choses les plus remarquables, que l'on trouve dans les quatre parties de l'Univers, tirés des voyages de divers hommes celebres*, par le *Sieur Berkenmeyer*, 8°. fig. 3. voll. Item, *Recueil de divers voyages curieux faits en Tartarie, en Perse, & ailleurs, enrichi de Cartes & de figures; avec le Traité de la Navigation & des voyages de découvertes & conquêtes modernes*, 4°. 2. voll.

VI. *Luxembourg*. On distribuë à present chez *André Chevalier*, qui imprime ce Journal, le premier Tome du *Dictionnaire de la Bible de Dom Calmet*, &c. 4°.; le second Tome suivra de prés, & comme l'impression de cet Ouvrage n'a point dû être précipitée, on n'a pû faire paroître les deux premiers Volumes au tems fixé par le projet, qui en a été distribué au public, & marqué dans les Souscriptions. Ce qui oblige les *Sieurs Marc-Michel Bousquet & Compagnie*, qui impriment cet

Ouvrage ;

Ouvrage , de reculer le terme de la distribution desdites Souſcriptions , juſqu'à la fin d'Octobre prochain , que ledit Chevalier continuera de les diſtribuer à *Luxembourg*.

VII. *St. Hubert*. L'Electeur *Palatin* , ayant par une faveur particuliere , honoré l'Abbé de *St. Hubert* de la dignité de Grand Aumônier du très-noble Ordre *Palatin* , S. A. S. E. lui envoya dernièrement la Croix & le Cordon , par une perſonne députée à l'intervention du Chapitre , qui fit le 27. Août la cérémonie de l'en revêtir avec les formalités accoutumées. Le Prélat ayant été conduit à l'Eglife en grand Cortège , on y chanta ſolemnellement les Vêpres , au ſon de toutes les Cloches de l'Abbaye , & au bruit de pluſieurs décharges de boères , qui tirerent juſqu'au ſoir. Les Convies furent enſuite ſplendidement traités à ſouper à pluſieurs Tables , il y eut des réjouiffances publiques à l'occaſion de cette promotion , & on fit couler des fontaines de vin au peuple. Le lendemain , le nouveau Grand Aumônier celebra ſolemnellement la Meſſe pour S. A. S. E. & pour les Chevaliers dudit Ordre , qui ſe trouve actuellement compoſé de 47. Princes , & 12. Comtes , non compris le Grand Maître & les principaux Officiers.

VII. Le mot de l'Enigme du mois dernier eſt le *Soulier*.

### ENIGME.

**T**E ſuis d'un naturel farouche ,  
 Plus legere que le vent ,  
 Je ne veux point que l'on me touche ;  
 Et je m'approche ſouvent ;  
 Je prens toujours quelque licence ,  
 Sans que l'on puiſſe m'en empêcher ,  
 Et lorsque l'on veut punir mon offenſe ,

*Auſſi.*

Aussi tôt je vais me cacher :  
J'ai mille charmantes retraites ,  
Qui pourroient enchanter des Rois ,  
Et l'amour n'a pas quelques fois ,  
De plus agréables cachettes.

IX. Suite de la Lettre des Evêques de France  
au Roi.

.... Cette funeste liberté seroit encore plus assurée  
aux Evêques qui sont assez malheureux pour s'écar-  
ter de la Doctrine Catholique : Si dans le cas où une  
Province ne fournit pas un nombre suffisant d'Evê-  
ques , c'étoit à l'Accusé à choisir ceux qui doivent  
concourir au jugement, Il ne choisiroit certainement  
que ceux qu'il regarderoit comme favorables à sa do-  
ctrine.

Ce n'est pas sans doute sur la Décretale attribuée  
au Pape Zéphirin que les Auteurs de la Consultation  
s'appuyent pour établir leur principe ; ils n'ignorent pas  
que cette Décretale est reconnüe pour fausse & suppo-  
sée. C'est aparenment sur la Discipline & les Canons  
de l'Eglise d'Afrique. Il est vrai que selon cette Dis-  
cipline, quand un Evêque accusé & son Accusateur  
consentoient à se raporter à des Arbitres, ils pouvoient  
convenir entre eux d'un nombre d'Evêques pour les  
juger : l'Accusé en nommoit une partie ; & l'autre  
étoit nommée par l'Accusateur ; mais en ce cas celui  
qui succomboit , n'avoit plus de droit d'appeller : à  
Judicibus, quos communis consensus elegerit , non  
liceat appellare. Cette forme de jugement s'est quel-  
quesfois observée en France ; mais les cas en ont été  
rars ; & les exemples de déposition que nous trou-  
vons le plus communément dans nos Histoires , nous  
apprennent que les Evêques accusés étoient jugés par  
ceux de la Province ou des Provinces voisines, quand  
les

les Comprovinciaux n'étoient pas en nombre suffisant, sans que le choix des Juges ait été réservé à l'Accusé. Que si l'Assemblée du Clergé de 1650. dans une Lettre à Innocent X. a dit comme en passant que l'Evêque accusé avoit droit de choisir les Prélats, qui devoient être appelés des Provinces voisines pour remplir le nombre de Juges prescrit par les Canons; ce discours qui n'a pû être employé que pour assurer la voye d'appel à tout Evêque accusé, hors le cas, où il auroit choisi ses Juges; ce discours, qui ne se trouve point dans la protestation de cette Assemblée, ni dans sa Lettre circulaire, monumens authentiques, où il étoit traité expressément de la forme des jugemens Canoniques; ce discours, qui d'ailleurs doit être expliqué par les Canons de l'Eglise d'Afrique qui y ont donné lieu, & par ce qu'on lit dans le Procès verbal de 1645. où la Discipline qui donne le choix des Juges à l'Evêque accusé, est nommée une Discipline particulière à quelque Province, & où il est dit encore que quand l'Accusé choisissoit ses Juges il n'appelloit point de la Sentence qu'ils avoient portée, ce même discours n'a point d'application à la cause de Mr. de Senex, que l'on n'a jamais prétendu priver du droit d'appeller au Pape suivant les Canons; & l'on n'en peut assurément tirer cette conséquence que le Concile d'Embrun soit un tissu d'irrégularités, dont on n'a point vû d'exemples dans l'antiquité, & que la posterité aura peine à croire.

Il résulte de nos Observations, SIRE, que les Auteurs de la Consultation se sont égares dans des points très-importans. Nous déclarons donc à V. M. qu'ils ont avancé, insinué, favorisé, sur l'Eglise, sur les Conciles, sur le Pape & les Evêques, sur l'autorité & la forme de leurs jugemens, sur la Bulle Unigenitus, sur l'appel au futur Concile, & sur la signature du Formulaire, des maxims & des propositions

sitions téméraires , fausses , tendantes au schisme , & dont la plupart ont été déjà justement prosrites comme injurieuses à l'Eglise , destructives de la Hierarchy , suspectes d'hérésie , & même hérétiques. Ils ont attaqué le Concile d'Embrun témérairement , injustement , & au préjudce de l'autorité Royale , & du respect qui est dû à un nombre considerable de Prélatz , & au Pape même.

Tel est le jugement que nous ne pouvons nous dispenser de porter sur l'Ecrit imprimé , qui paroît depuis quelque tems sous le nom de cinquante Avocats du Parlement de Paris ; Ecrit qui rappelle une premiere Consultation , publiée déjà sur le même sujet , & qui n'est moins dangereuse que parce qu'elle est moins étendue & moins autorisée : les maximes que nous avons relevées , sont d'autant plus pernicieuses , qu'elles sont débitées avec beaucoup d'art & de confiance , & sous les traits les plus capables de séduire ; quelle impression ne font-elles pas ? Aujourd'hui , SIRE , l'esprit de critique est l'esprit dominant : combien de personnes qui s'érigent en Juges de ce qu'elles n'entendent point ? Il y a de plus un parti ouvertement revolté contre l'Eglise ; ce parti s'accrédite chaque jour , il s'acquiert de nouveaux Sectateurs , il reçoit avec avidité , il répand avec profusion , il vante avec excés les Libelles sans nombre , qui se font pour l'autoriser ; & il ne néglige rien pour appuyer ses erreurs & sa désobéissance. Enfin l'on voit assés communément des hommes , qui se croyant animés par le zele de la Religion & par l'amour de la paix , s'arrogent le droit de condamner également & ceux qui défendent l'Eglise , & ceux qui l'attaquent ; à les entendre ils sont seuls raisonnables ; & ne pas penser comme eux , c'est aller trop loin : Ils oublient qu'il n'y a point de milieu entre la vérité & l'erreur , & que c'est favoriser l'erreur  
que

que de ne pas se déclarer pour la vérité : Ennemis en quelque façon de l'Eglise, quoiqu'ils ne veulent pas l'être, ils ne laissent pas de donner une nouvelle force à un parti, qui est attentif à les flatter & à se les adopter, pour ainsi dire, parce qu'il veut faire regarder comme étant à lui, ceux même qui le désapprouvent, pourvu qu'ils désapprouvent aussi tout ce qui lui est opposé : de la sorte, SIRE, qu'un nombre considérable de vos Sujets de tout sexe, de tout âge & de toutes conditions, sont plus susceptibles que jamais des impressions qu'on cherche à leur donner pour leur faire oublier la soumission & la dépendence que la Foi & la Hierarchie exigent d'eux.

## A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en  
ESPAGNE, en PORTUGAL, &  
en BARBARIE depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. Port Ste. Marie. Les affaires sont encore à peu près dans la même situation en ce Pays: Rien n'est décidé par rapport aux négociations pacifiques: ce sont toujours de nouveaux délais, & on a cru s'apercevoir que ce n'a été jusqu'ici qu'avec une espece de repugnance que cette Cour s'est prêtée aux ouvertures d'accommodement qu'on lui a fait. Il est cependant certain que les dernières propositions des Alliés d'Hannover, ont été goûtées par le Roi & son Conseil, voyez le dernier Journal, & que la nouvelle en a été portée dans toutes les Cours intéressées; mais un autre incident arrête, dit-on, à present l'exécution de ce projet; c'est le passage de l'Infant Don Carlos en Italie, & le transport de 12. mille hommes de Troupes Espagnoles

en ce Pais, pour assûrer à ce Prince la succession des Etats de *Toscane*, *Parme* & *Plaisance*. On prétend même que l'Empereur refuse de donner son consentement à ce transport, sur ce que S. M. Catholique insiste à y en envoyer un plus grand nombre qu'il n'est stipulé par le Traité de *Londres*, qui doit servir de baze & de fondement à celui qu'on se propose à *Soissons*, & suivant lequel ces Troupes doivent être neutres, & ne pas excéder le nombre de six mille hommes. Tant d'obstacles qui se présentent successivement, ne font pourtant pas quitter prise aux Ministres de *France*, d'*Angleterre* & d'*Hollande*, chargés de presser cette Cour de prendre un parti qui puisse rendre le repos à l'*Europe*; le Comte de *Konigseck* Ambassadeur de l'Empereur, ne travaille pas avec moins de zele & d'ardeur à les appuyer dans leurs frequentes representations, & il y a journellement à ce sujet de nouvelles Conférences entre ces Ministres & ceux de S. M.; mais on n'a pas vû encore pour cela que l'*Espagne* ait donné satisfaction sur les griefs dont on lui demande la réparation, ni fait la distribution des Effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Assoques*, qui est toujours suspenduë, & les choses à cet égard étoient à la fin du mois de Juillet dans le même état qu'auparavant. Nous nous arrêterons là, & nous n'entreterons pas dans un plus grand détail; crainte de nous engager dans un labyrinthe, dont les routes paroissent si difficiles à démêler.

Il fait des chaleurs excessives en ces quartiers, ce qui empêche L. M. de prendre d'autre divertissement que celui de la pêche. L'Infant *Dom Louis* est tout-à fait rétabli de sa dernière maladie; ce n'a pas été la petite verole, comme on l'apréhendoit, & ce Prince fut ramené le 30. Juillet en bonne santé.

tanté au Palais Royal. Le Roi a nommé à l'Evêché de *Majorque*, Dom François de la Torre Herrera, Prieur du Monastere de *Ronces Vales*, des Chanoines Reguliers de *S. Augustin*. La Reine est toujours dans la résolution d'aller faire ses couches à *Seville*, où la Cour fait état de se rendre à la fin du mois d'Août; & l'Ingénieur General Verboom partit dernièrement pour aller tracer un Camp aux environs de cette Ville, où quelques Régimens d'Infanterie & de Cavalerie ont ordre de venir camper. Une trentaine de Matelots *Provençaux* s'exercerent il y a quelques jours en presence de la Cour, à courir le long d'un Mât, couché sur deux Tartanes Françaises, pour y gagner un prix qui étoit attaché à la pointe de ce Mât; mais comme avant de pouvoir y atteindre, ils tomberent souvent dans l'eau, cela divertit beaucoup le Roi, qui leur fit distribuer 150. pistoles. Le Marquis de la Paz, Secretaire d'Etat, a été indisposé; le Nonce Aldobrandini est fort incommodé d'une rétention d'urine, & prend les bains dans sa maison.

III. Comme les promesses si souvent réitérées de faire la distribution des effets des Gallions, n'ont pas été jusqu'à present exécutées, on ne s'empressoit plus tant à faire charger la Flotille destinée pour la *Nouvelle Espagne*; mais on recommence à y travailler jour & nuit: on compte même qu'elle sera dans peu prête à mettre à la voile, & le Marquis Mari qui doit la commander en Chef, se rendit le premier Août à bord du Vaisseau Amiral. On croit que ce qui a le plus contribué à ranimer l'ardeur des négocians, qui étoit fort ralentie, est que le Roi vient d'ordonner de remettre ce qu'on nomme la *Cedule*, à la Compagnie Angloise du *Sud*, & de rétablir toutes choses aux *Indes Occidentales* sur le pied qu'elles étoient avant l'arrivée de la Flotte de

la Grande-Bretagne en Amerique. On regarde cette démarche comme un grand acheminement à la paix ; & le Marquis de Brancas, Ambassadeur de France , dépêcha le 2. un Exprés à sa Cour pour l'en informer. On apprend que le Comte de Clavijo , qui sortit le 16. du mois dernier de la Baye de Cadix avec cinq Vaisseaux de guerre, pour aller donner la chasse aux Corsaires de Barbarie, découvrit le 17. au matin une Fregate de Salé, montée de 18. Canons , qui s'en étant rendu Maître, il conduisit le 19. sa prise à Malaga, sur laquelle il y avoit 70. hommes qui ont été faits esclaves. On construit à Barcelonne un Pont de Bateaux, sur le modele de celui qui servit à la dernière expédition de Sicile , & c'est, dit on , pour le service des Troupes Espagnoles, qui sont actuellement campées dans la Plaine de Vich.

IV. On assure positivement que le Roi a fait délivrer depuis peu aux Ministres des Alliés d'Hannover, le projet d'un nouveau Traité provisionnel, qui a été envoyé dans toutes les Cours interessées, pour avoir leur approbation, & que S. M. a promis à Mr. Keene, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, de lui remettre incessamment l'ordre, afin que la Compagnie Angloise du Sud puisse envoyer un Vaisseau dans la Nouvelle Espagne, pour y trafiquer, conformément à l'ancien Traité de l'Assiento ; que par un des Articles de ce nouveau projet, l'Espagne demande la garantie respective des mêmes Puissances, pour la succession des Etats de Toscane & de Parme en faveur de l'Infant Dom Carlos ; mais que l'Empereur a déclaré ne pouvoir approuver l'introduction des Troupes Espagnoles en Italie, que du consentement de tout l'Empire, & autrement que sur le pied stipulé par le Traité de la Quadruple Alliance. Cela supposé, voilà de nouvelles difficul-

tés à aplanir , & à quoi on ne pourra vraisemblablement parvenir qu'après bien du tems, des allées & des venuës. Cependant on dit toujours que les choses sont ici en bon train , & que cette Cour se dispose enfin à donner les mains à un accommodement , & à consentir à la Treve qui lui a été proposée , pourvû qu'on veuille se relâcher en faveur de ses prétentions. Le 2. L. M. & la Famille Royale celebrent avec beaucoup de devotion la fête de la *Portiuncule* , & visiterent le Couvent des Religieux Franciscains. Tous les Officiers des deux Secretairies ont été honorés du titre de Secretaires du Roi , & on leur a assigné les appointemens attachés ordinairement à ces Charges. Le 4. le Comte de Kinigseck , Ambassadeur de l'Empereur , eut une Audience particuliere du Roi , qui roula sur le nouveau projet dont nous venons de faire mention , & S. Ex. dépêcha le même jour un Courier à *Vienne* , pour informer la Cour Imperiale de ce qui s'y étoit passé.

V. On équipe à *Cadix* quelques Vaisseaux de guerre , pour servir de convoi aux Gallions , & on doit rendre incessamment public un ordre du Roi , qui fixera leur départ pour *Cartagene* en *Amerique* , au mois de Decembre prochain. On a publié à *Malaga* une nouvelle Ordonnance , par laquelle les Négocians sont obligés de communiquer leurs livres aux Commissaires du Roi , & de permettre la visite de leurs maisons & magazins , pour sçavoir s'ils n'envoyent pas dans les Pays étrangers des matieres d'or & d'argent , & des marchandises de contrebande. Le 9. la Flotille destinée pour la *Nouvelle Espagne* sortit enfin de la Baye de *Cadix* , consistant en 18. Bâtimens Marchands , & quatre Vaisseaux de guerre commandés en chef par le Marquis Mari ; elle alla mouïller l'ancre à *Franchia* , lieu situé à la vûe de  
*Cadix* ;

*Cadix* ; & quoique la cargaison de quelques uns de ces Bâtimens ne fût pas complete, elle ne laissa pas de partir le 10. avec un vent favorable, pour continuer sa route. On parle toujours de transférer à *Seville* le Conseil de Commerce établi à *Cadix*. On n'avoit pas encore commencé le 11. à faire aux Intereffés la repartition de l'or & de l'argent & des autres Effets qui ont été apportés par les Gallions ; les nouvelles à ce sujet ne font que varier ; & ce jour-là Mr. Patinho , Secretaire d'Etat pour les affaires de la Marine , revint à *Port Ste. Marie de Cadix* , où il étoit allé donner quelques ordres. La Reine & la jeune Princesse des *Asturies* ont été indisposées.

VI. Le Cardinal Borgia & divers autres Prélats font de grandes instances auprès du Roi , pour porter S. M. à convoquer dans le Royaume un Concile National , où l'on puisse travailler à reformer les abus qui se font glissés parmi le Clergé Seculier & Regulier ; mais il y a , dit-on , un parti considerable qui traverse ce dessein , & qui s'oppose à son exécution. On a construit une magnifique Galiole qui doit transporter à *Seville* L. M. & la Famille Royale , dès que les chaleurs qu'il fait en ce pays seront diminuées ; & l'Escadre de 7. Galeres qui est à *St. Lucar* , a ordre de se rendre ici au commencement de Septembre , pour leur servir d'escorte. Le Roi a disposé du Gouvernement de la Province de *Collado* dans la *Nouvelle Espagne* , en faveur de Dom Joseph Tramas , Lieutenant des Gardes *Espagnoles* à pied ; celui de *Castelon de la Plata* , a été donné au Colonel Dom Simon de Rueda y Coito , & la Charge de Corregidor de la Province de *Guipuscoa* , à Dom Michel d'Yzunza , Auditeur du Conseil de *Navarre*. On attend ( ce 18. Août ) avec beaucoup d'impatience, afin de mettre la der-

niere main à la longue Négociation qui est sur le tapis, le retour des Exprés qui furent dépêchés dernièrement aux Cours de *Vienne*, de *France* & de la *Grande-Bretagne*, pour sçavoir leur résolution sur le nouveau projet du Traité provisionnel qui leur a été communiqué, & dont nous avons déjà parlé ci-dessus.

VII. *Portugal*. Le Pape n'ayant pas compris Mr. Bichi dans les dernières promotions de Cardinaux qu'il a faites, comme le Roi s'y attendoit, l'accordement entre cette Cour & celle de *Rome*, paroît plus éloigné qu'auparavant, & S. M. vient de renouveler l'Ordonnance qui défend à ses Sujets toute communication avec le *St. Siege*, sous peine de prison & de confiscation de Biens, & de s'y adresser pour obtenir des dispenses, sous quelque prétexte que ce soit. La Princesse de *Brezil* est tout-à-fait rétablie de la petite verole, & paroît en public.

VIII. *Gibraltar*. Le Vice-Amiral Cavendish se tenoit au commencement d'Août dans cette Rade avec les Vaisseaux de guerre *Anglois* qu'il commande; tout est fort tranquille ici, & les Troupes *Espagnoles* cantonnées aux environs de cette Place, ne font aucun mouvement qui puisse causer de l'ombre. Le Capitaine Walter commandant un autre Vaisseau *Anglois* étant revenu dernièrement de *Salé*, rapporte que Mr. Russel Ministre du Roi de la *Grande Bretagne* auprès du Roi de *Maroc Muley Abdallah*, en avoit été très gracieusement reçu, & que ce Prince avoit envoyé des ordres très-précis aux Commandans des trois Corsaires de *Salé*, qui sont armés en course, de ne molester en aucune manière les Vaisseaux appartenans à Sa Majesté *Britannique* & à ses Sujets, sous peine de mort pour ceux qui y contreviendront.

**IX. Barbarie.** Le nouveau Roi de *Maroc Muley Abdallah*, tient toujours la Ville de *Fez* étroitement assiégée avec son Armée de *Noirs*. La Place continué de se défendre, mais on craint que faute de vivres & de munitions, elle ne soit enfin obligée de se rendre à la discretion de ce Prince, qui ne menace pas moins que de la détruire avec tous ses Habitans. Pendant ces troubles on ne peut voyager en sûreté d'une Ville à l'autre: les chemins étans impraticables, & les Partis portans le fer & le feu dans le plat-pays à plusieurs mille à la ronde.

**X. Cadix.** Les derniers avis qu'on reçoit d'*Espagne*, portent qu'on commença, enfin, le 17. Août à faire à *Cadix* aux intéressés la distribution des Effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Assoques*; qu'on payoit au Roi pour l'Indult des Effets des Gallions, 16. pour cent; un & demi pour le fret de l'argent; 3. quarts par cent de l'or; & au Consulat, pour les frais extraordinaires, 4. pour cent. Qu'on payoit aussi 5. pour cent au Roi pour les Effets des Vaisseaux d'*Assoques*; un & demi pour cent pour le fret de l'argent; 3. quarts par cent de l'or; & au Consulat 4. pour cent, pour subvenir aux frais de la construction de l'Eglise Cathedrale de cette Ville; que les Marchandises sur lesquelles le Roi levoit les droits, étoient taxées au plus haut prix qu'elles peuvent valoir en *Espagne*, mais qu'elles n'étoient cependant taxées que sur le pied qu'elles avoient couté aux *Indes*. Le départ des Gallions pour l'*Amerique*, a été publié pour le mois de Decembre prochain, & les Négocians se disposent à envoyer beaucoup de Marchandises à bord de ces Vaisseaux. Il s'est formé en *Galice* une Compagnie de Marchands, qui offre de fournir en peu de tems dix Vaisseaux de guerre, moyennant une avance raisonnable, que l'on croit que le Gouvernement leur fera.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Le Pape commença le 26. Juillet à prendre les bains, & des bouillons faits avec de la chair de Viperes, dont il se trouve fort soulagé, & qui le fortifient beaucoup. Les jours précédens, & avant de se mettre dans les remedes, Sa Sainteté avoit fait la ceremonie de consacrer quelques Autels, entr'autres celui de l'Hôpital des *Fous*, & de poser la premiere pierre des fondemens de la nouvelle Eglise de *St. Blaise*, sous laquelle Elle fit enfermer une petite Cassete remplie de médailles d'or & d'argent. Comme la licence de répandre dans le public des *Pasquinades*, croît de jour en jour, le St. Pere a ordonné au Gouverneur de *Rome*, de faire une exacte perquisition des Auteurs, & le 30. les Archers s'éans transportés dans les Caffés, y fouillerent divers particuliers, sans que l'on pût rien découvrir. S. S. a fait remettre au nouveau Cardinal Borghese une cedula de 3000. écus, dont elle lui fait present, payable par la Chambre Apostolique: le Cardinal del Giudici partit le 29. pour aller prendre les bains à *Nocera*; & le Cardinal Coscia garde le lit, étant fort incommodé de la goutte: cette derniere Eminence a été extrêmement mortifiée que l'affaire des douze mille écus qu'elle avoit exigé de la Chambre Apostolique pour son dernier voyage de *Benevent*, ait éclaté: *Voyez le dernier Journal*. C'est le Cardinal Corradini qui a démêlé toute cette intrigue, & le Pape qui ne pouvoit croire que ce Cardinal eut fait cette exaction, en ayant été convaincu  
par

par la representation d'un Billet signé de la propre main de S. S., qu'on lui avoit surpris, a ordonné que les 12. mille écus en question seroient remis incessamment au Banc de la *Pieté*; ce qui a été exécuté: mais on ne dit pas si c'est le Cardinal Coscia qui a remboursé cette somme, ou Mr. le Trésorier General Negroni, qui avoit trempé dans cette affaire. Il y a ici une femme âgée de 40. ans, que l'on dit demeurer quinze à 20. jours sans boire ni manger: on a plusieurs exemples semblables, & on a toutes les fois découvert que ce n'étoit que tromperie & imposture.

II. On celebra les 3. 4. & 5. Juillet, avec une pompe, un appareil, & une magnificence toute particuliere, dans l'Eglise des Peres Capucins de cette Ville, la Béatification du *B. Fidel de Sigmaringa*, Religieux dudit Ordre, Chef des Missions Apostoliques chez les *Grisons*, & premier Martyr de la Congregation de *Propaganda Fide*, dont la ceremonie solennelle s'étoit faite le 24. Mars précédent dans la Basilique de *Saint Jean de Latran*: Voyez le *Journal de Juin page 416.*: toute la façade du frontispice de leur Eglise, étoit ornée d'un Portique admirable, inventé par un des plus habiles Maîtres de la Ville. L'interieur étoit aussi orné d'arcades, de festons, de cornes d'abondance, &c. elle étoit illuminée par quantité de lustres, de lampes, de bougies, & décorée de plusieurs riches Tapisseries & belles peintures, representans les principales actions du Bienheureux. Le premier jour de cette solennité, les Cardinaux Barberini, Protecteur de leur Ordre, Polignac, Spinola, Belluga, Cinfuegos, Althieri, Marefoschi, Pipia, Lercari, Fini, Caraffa, Olivieri & Alexandre Albani, tinrent Chapelle dans ladite Eglise: le P. Maximilien de Wanghen, Capucin, prononça en Latin l'éloge du B. en leur presence; Mr.

Cavalchini, Archevêque de *Philippi*, & Promoteur de la Foi, y officia, & la Messe fut chantée en Musique; après midi le Panegyrique fut prononcé par le Pere Chinberge, Jéuite, ensuite les Vêpres furent chantées en musique, & Mr. Alberici, Chanoine de *St. Jean de Latran*, y officia. Le second jour Mr. Vico, Evêque d'*Elcuse*, Secrétaire de la Congregation des Reguliers, officia l'après-midi, ce fut Mr. Massimi, Chanoine de *St. Pierre*: les Vêpres furent chantées en musique, & l'éloge fut prononcé par le Pere Joseph de Ferrare, Capucin. Le troisième jour la Messe fut chantée par Mr. Gambarucci, Archevêque d'*Amatie*, & premier Maître des ceremonies de S. S.; l'après-midi le Pere Pie Antoine Parisini, Religieux Conventuel de l'Ordre de St. François, prononça le Panegyrique, & Mr. Ravenna, Chanoine de *Ste. Marie Majeure*, officia aux Vêpres. Cette ceremonie se termina par le *Te Deum* en actions de grâces, & par la Benediction qui se donna avec une Relique du Bienheureux. Il y eut ces trois jours un concours innombrable de peuple; le Pape s'y rendit pour y entendre la Messe, & gagner les Indulgences, de même que le Chevalier de St. George, l'Ambassadeur de *Malthe*, plusieurs Princes & Princesses. Pendant cette solemnité on tira quantité de boîtes, au son des Cloches, & aux fanfares des Tambours, Timbales, Trompettes, Hautbois & autres instrumens; il y eut le soir des illuminations, non seulement aux fenêtres de l'Eglise & du Couvent des Capucins, mais encore à celles de toutes les maisons de la Place &c.

III. Le Roi de *Portugal* fait grand bruit de ce que dans les dernières promotions qui ont été faites, le Pape a négligé d'élever Mr. Bichi au Cardinalat; cela éloigne tant plus l'accommodement entre les deux Cours, & S. M. Portugaise a, dit on, déclaré qu'Elle

qu'Elle n'écouteroit aucune proposition, que ce Prélat ne fût revêtu de la pourpre : on assure que S. S. a prié par écrit la Reine d'*Espagne* d'employer sa médiation pour calmer le ressentiment de ce Prince ; promettant qu'Elle cherchera tous les moyens de lui donner incessamment satisfaction. Le premier Août il se tint au *Vatican* une Congregation extraordinaire de plusieurs Cardinaux & Prélats, à laquelle on donna le nom de Congregation de l'*Oeconomie* : On y délibéra sur les moyens de soulager le peuple de cette Capitale ; on y convint de réduire à la moitié les pensions que la Chambre Apostolique paye à divers Membres du sacré College & autres ; qu'aucun Marchand ou Artisan de ceux qui fournissent au Palais du Pape des marchandises, ne pourroient en délivrer à l'avenir, sans un ordre signé de Mr. Acquaviva Majordome ; & que le Cardinal Corradini sera chargé par un nouveau Bref de faire executer ce Decret de ladite Congregation de l'*Oeconomie*. S. S. ne donna pas ce jour-là les Audiences ordinaires ; mais Elle reçut les presens que les Ministres ont accoutumé de faire tous les ans aux Papes, consistans en bassins remplis de gibier & de confitures seches : celui de Mr. le Trésorier Negroni l'emporta sur tous les autres. Mr. Sancta Maria Maître de Chambre a été gratifié d'une nouvelle pension de 800. écus, vacante dans le Royaume de *Naples*, par la mort de Mr. Brentani ; & comme ce Prélat jouit actuellement en Benefices d'un revenu de 13. mille écus, on ne doute presque plus que le St. Pere n'ait dessein de lui donner un Chapeau à la premiere occasion. Le bled augmente considerablement de prix en cette Ville, & on voit journellement de nouvelles *Pasquinades* contre le Gouvernement.

IV. Le 3. le Pape tint Consistoire secret, dans lequel

lequel l'Archévêque d'*Aix* en *Provence*, & l'Evêque de *Cartagene* en *Espagne*, furent préconisés ; S. S. fit ensuite la cérémonie de fermer & d'ouvrir la bouche au nouveau Cardinal Borghese. Le 7. la place *Navonne* ayant été mise sous l'eau, il y eut un grand concours de Noblesse qui vint y prendre le frais, avec un nombreux Cortège de Carosses ; & il parut aux balcons & fenêtres des Palais qui ont la vûe sur cette Place, grand nombre de Dames & de Cavaliers. Le Prince de *Wirtemberg*, General au service de l'Empereur, est arrivé en cette Ville, avec une grosse suite & des Equipages magnifiques, & S. A. S. restera ici jusqu'à nouvel ordre. La Chambre Apostolique a payé au Cardinal Zonedari 4000. pistoles, pour l'indemnifier des dépenses qu'il a faites à *Avignon*. Le nouveau Cardinal Borghese a été déclaré Membre de quatre Congregations, sçavoir, celles de la *Consulte*, *Consistoriale*, des *Eaux* & du *Bon Gouvernement*, & le Pape lui a conféré le titre de *St. Pierre Monterio*, en la place du Cardinal *Ansidei*, qui a pris celui de *St. Augustin* ; le 8. le Cardinal *Caraffa* alla aussi en cérémonie, prendre possession de l'Eglise de *St. Laurent*, dont il est Titulaire. S. S. vient encore de nommer Mr. de *Sancta Maria* à l'Evêché vacant de *Melfi* ; mais l'Agent de cette Ville qui est ici, a protesté contre son élection, sous prétexte que les Habitans sont en possession de n'avoir que des Princes pour Evêques ; & le St. Pere pour lever cet obstacle, l'honorera, dit-on, du titre de Prince de sa propre Maison. Une si grande faveur & une protection si marquée, suscitent à ce Prélat grand nombre d'ennemis, qui ne voyent qu'avec peine une si prompte & si grande élévation ; il y a, à ce que l'on assure, une brigue formée pour traverser sa promotion au Cardinalat, & il auroit, dit-

on.

On, infailliblement été élevé a cette dignité, dans le dernier Consistoire, si le Cardinal Corradini n'eût fait une protestation contre, de la part du sacré College : On prétend qu'avant la tenuë de ce Consistoire, le St. Pere l'en avoit assuré en ces propres termes ; *Mr. de Sancta Maria, les Romains vous veulent du mal, & ne vous aiment pas, parce que Nous vous avons fait nôtre Maître de Chambre, mais nonobstant cela, Nous voulons vous élever au Cardinalat.* Le 12. ce Prêlat alla par ordre de S. S. visiter le sacré College ; tous les Membres de ce Corps le reçurent en qualité de Maître de Chambre, excepté les Cardinaux Corsini & Albani *Camerlingue*, qui moins politiques ou plus piqués, refusèrent de le voir & de l'admettre.

V. Il y eut ces jours passés un grand tumulte à *Fermo*, à l'occasion du transport d'une grande quantité de grains hors de l'Etat Ecclesiastique, & les Bourgeois en étant venus aux mains avec les Officiers du Gouvernement, quarante personnes furent tuées de part & d'autre. L'affaire du Cardinal Barberini, à l'occasion du mariage de la Princesse de Palestrine sa nièce avec le Prince de Carbo gnano, est assoupie à la Cour de *Vienne* ; mais à condition que S. Em. augmentera de 1000. écus par an la pension de Dom Matthieu Barberin, & que cette augmentation sera assignée sur les Fiefs dont cõtte Maison jouit dans le Royaume de *Naples*. Le 14. on inonda de nouveau la Place *Navonne*. Le 15. fête de l'*Assomption de la Vierge*, S. S. accompagnée de 20. Cardinaux, se rendit à l'Eglise de *Sainte Marie Majeure*, où Elle celebra la Messe, & l'après-midi Elle alla visiter les Eglises du *St. Esprit* & de *St. Sixte le vieux*. Le 17. il y eut Consistoire secret, mais qui fut fort court, ne s'y étant trouvé que 5. Cardinaux, & le Pape se contenta d'y préconiser le

le nouvel Archevêque de *Paris*, aux pressantes sollicitations du Cardinal de Polignac.

VI. On confirme que le Roi de *Portugal* a tout récemment défendu à ses Sujets, sous peine de la vie, d'avoir aucune communication avec la Cour de *Rome*, & de solliciter aucune expédition à la Daterie. L'Electeur Palatin ayant réitéré ses instances auprès du Pape, pour obtenir la liberté d'exiger le dixième des revenus du Clergé de ses Etats, S. S. la lui accorda le 20. par un Bref, avec cette restriction, qu'on doit examiner si les raisons alléguées par S. A. S. E. sont suffisantes & valables: de sorte que ce Bref ne peut avoir son exécution, à moins qu'il ne soit approuvé par le Tribunal de la *Rote*. On apprend que le Duc de *Parma* a nommé le Comte de Sanviale de *Plaisance*, pour venir en cette Cour avec le caractère de son Ambassadeur Extraordinaire, demander la restitution des Fiefs de *Castro* & de *Ronciolione*: Ce Prince par cette démarche n'a vraisemblablement d'autre vûë, que celle de ne pas laisser prescrire son droit; devant être prévenu par tout ce qui s'est passé jusqu'ici à ce sujet, que le Sr. Siège n'est nullement disposé à lui donner là-dessus la satisfaction qu'il demande. Le Pape continuë de prendre les bains, & eut encore le 18. une défaillance qui ne dura que quelques momens. La ceretmonie de la Béatification du Venerable *Vincent de Paulis*, est fixée au 25., & le 23. on doit tenir la dernière Congregation des Rites, pour la Canonisation de la Bienheureuse *Fule Falconieri*.

VII. *Naples*. Les pluyes qui sont tombées depuis peu en ce Pays, ont fait beaucoup de bien aux fruits de la terre, & fait cesser les maladies qui reugnoient, & qu'on attribuoit à la trop grande sécheresse. Dom Fraacisco de Capua, entra au commencement d'Août dans la Rade de cette Ville, avec  
les

les Galeres de *Malte* qu'il commande, après avoir croisé dans les Mers de *Sicile* sur les Cortaires de *Barbarie*, & ce General ayant mis pied à terre, a rendu visite au Viceroy, qui l'a reçu très-gracieusement, lui ayant même donné un logement au Palais Royal.

On mande de *Sicile* que la Régence de ce Royaume a fait une dépense de 60000. ducats, pour repêcher les Vaisseaux Espagnols qui ont été coulés à fond, à l'entrée du Port de *Messine*, pendant le dernier Siége de cette Place; mais que jusqu'à présent cette entreprise n'a pas réussi.

VIII. *Florence*. On assure que le Grand Duc fait faire de fortes instances auprès de l'Empereur, des Rois de *France* & de la *Grande Bretagne*, pour détourner l'introduction en *Italie* des Troupes Espagnoles de l'Infant *Dom Carlos*; que le Duc de *Parme* fait aussi son possible pour la prévenir, & que S. A. S. a résolu, si elle ne peut y réussir, de recevoir des Troupes du Pape en Garnison dans les principales Places de ses Etats. On croira de cette dernière nouvelle ce qu'on voudra; pour moi j'ai peine à me persuader que ce Prince prenne ce parti. Comme la Princesse *Eleonore* est autorisée par l'Empereur, de prendre provisionnellement l'administration de la Régence des Etats du Duc de *Guastalla* son frere, pendant sa maladie, cette Princesse n'est pas si tôt attenduë en cette Ville, & S. A. Ser. n'y viendra, dit on, faire un tour que pour regler quelques affaires. Le Grand Duc jouit d'une bonne santé. On écrit de *Livourne* qu'on y sentit dernièrement une violente secousse de tremblement de terre, qui n'a cependant causé aucun dommage.

IX. *Venise*. Mr. Pascal Pascaligo fut nommé le 1. Août par le Grand Conseil, Gouverneur des Galeres, en la place de Mr. François Dièdo, qui a été  
fait

fait Capitaine du *Golfe*. Mr. André Lezze, fils du Chevalier & Procureur de ce nom, part pour l'Ambassade de *Madrid*, à laquelle il a été nommé, & où il va remplacer Mr. André Brizzo. Mr. Alvisé Mocenigo va aussi à la Cour de *France* relever Mr. Zacharie Canal, qui passe à l'Ambassade de *Rome*, d'où le Chevalier Barbon Morosini est rapellé. Le Chevalier André Cornaro ayant été dispensé d'aller à *Constantinople* remplacer Mr. Delphino, dont le terme va expirer, le Grand Conseil a nommé à cette Ambassade Mr. Dominique Ruzzini, qui a été Conseiller & Podostat de *Padoïse*; l'Amiral Antoine Morosini a été élevé à la Charge de Capitaine des Vaisseaux de guerre, en la place de Mr. Thomas Fini, qui l'a exercé pendant trois ans; & Mr. François Grimani a été fait Amiral en la place de Mr. Morosini. Les 3. Galeres revenuees du *Levant*, ayant achevé leur quarantaine, entrerent dernièrement dans le grand Canal, & vont être carenées & armées de nouveau. On apprend par deux Tartanes revenuees de *Corinthe*, que la maladie contagieuse regne toujours à *Malvoisie*, *Arcadie*, & *Tripolezza*, Villes de *Morée*: mais que les autres Places du *Levant*, particulièrement celles de la Domination de la Republique, en sont préservées; qu'il y a eu à *Zantes* un tremblement de terre, qui y a causé beaucoup de dommage; & que Mr. Dieedo, Provéditeur General de Mer, se tenoit encore à *Corfon* avec la Flotte.

X. *Genes*. On a reçu ici 24. petites caisses remplies de pistoles, dont la Reine d'*Espagne* fait présent à la Duchesse de *Parme*. Le Prince *Emanuel* de *Portugal* continuë de faire son séjour en cette Ville; mais on ne doute plus du prochain départ du Prince Héreditaire de *Modene* & de la Princesse son Epouse, pour leur résidence de *Reggio*, une partie

*des Princes Ec.* Octobre 1729. 269

tie de leurs bagages y ayant déjà été renvoyée ; & le 4. Août on lança à l'eau dans l'Arſenal , en preſence de L. A. S. , une nouvelle Galere. La République commence , dit-on , à ſe repentir d'avoir fait conſtruire un *Lazaret* dans le Port de *Specie* , prévoyant que cela pourra cauſer quelque mécontentement aux Puiffances étrangères , par raport au débarquement des Troupes Eſpagnoles qui pourroit ſe faire , à l'occaſion de la ſucceſſion des Etats de *Toſcane & de Parme* ; il ſe tint dernièrement là-deſus un Conſeil d'Etat extraordinaire , dans lequel on propoſa de démolir ce *Lazaret* ; & la négative l'emporta de 4. voix ſeulement. Le Sénat travaille à un nouveau Reglement touchant la franchiſe du Port de cette Ville , que l'on ſe propoſe d'établir pour toutes ſortes de Nations , & la Régence a diffé- ré de trois mois ſa déciſion ſur ce projet , pour le faire avec plus de maturité. Le Magiſtrat de la Santé prend toutes les précautions néceſſaires , pour empêcher que la peſte ne ſoit apportée ici de *Conſtantinople* , & autres endroits du *Levant* , où elle recommence à regner. On apprend que les Vaiſſeaux de guerre *Malthois* ſe ſont remis en courſe contre les Corſaires de *Barbarie* ; mais que les trois Galeres de *Sardaigne* qui étoient en mer pour le même ſujet , ſont rentrées dans le Port de *Villefranche*.

XI. *Milan*. Il eſt paſſé par ici deux Seigneurs de *Final* allans à *Vienne* , prier l'Empereur de faire en ſorte que les Habitans de cette Ville ſoient maintenus dans leurs privilèges & franchiſes , puiſque S. M. Imp. en vendant cette Place aux *Genois* , a eu la bonté d'en ſtipuler la conſervation. On ne dit pas que la maladie du Comte de Daun , Gouverneur General de cet Etat , ait empiré. Le Cardinal *Cuſani* commence à ſe rétablir. Le Duc de *Guaſtalla* eſt toujours en danger , & l'Evêque de *Parvie* eſt  
allé

allé prendre le eaux minerales de *Côme*.

XII. *Turin*. La Cour est à la *Venerie*. La santé du jeune Duc d'*Aoste* est tout à fait rétablie, & le 7. Août on chanta ici un *Te Deum* solennel, pour en rendre des actions de grâces à Dieu. Le 15. fête de l'*Assomption de la Vierge*, le Roi fit une nouvelle promotion de 9. Chevaliers de l'Ordre de l'*Annonciade*, qui sont le Prince *Eugene*, fils du Prince *Emanuel* de *Savoie*; le Prince de *Hesse-Rhinfeld Rottembourg*, frere de la Princesse de *Piémont*; le Comte de Non Grand Ecuier; le Comte de Gouront, Gentilhomme de la défunte Reine de *Sardaigne*; le Baron de St. Remi, Gouverneur de la Citadelle de *Turin*; le Marquis de Saluces, le Marquis d'Entraves; le Comte de Maffei, Ambassadeur de S. M. à la Cour de *France*; & le Marquis du Bourg Secrétaire d'Etat. Le départ de S. M. pour aller en *Savoie* prendre les eaux minerales d'*Evian*, est fixé au commencement du mois de Septembre; S. M. n'y restera que trois semaines ou un mois tout au plus, & le Prince de *Piémont*, la Princesse son Epouse, & le Duc d'*Aoste* resteront ici. Le Roi a déclaré Mr. Gattinara Archevêque de cette Ville, son grand Aumônier. Mr. Gennaro frere de Mr. Sancta Maria, & Prélat Domestique du Pape, est arrivé de *Rome* avec la Barette pour le nouveau Cardinal Ferreri; mais S. M. ne fera la cérémonie de l'en revêtir, qu'après son retour d'*Evian*; S. M. a fait présent à cette nouvelle Eminence de 25. mille livres pour subvenir aux dépenses qu'elle sera obligée de faire, & lui a donné deux riches Abbayes. On parle de rebâti l'Eglise Cathedrale de cette Ville, & il y a, dit-on, un fond de six millions destiné pour rendre cet Edifice un des plus magnifiques de toute l'*Italie*. Les Troupes qui doivent aller relever celles  
qui

*des Princes &c. Octobre 1719. 271*

qui sont en *Sardaigne*, sont prêtes à *Villefranche*, & n'attendent que les derniers ordres pour s'embarquer & partir.

XIII. *Suisse*. Les Cantons de *Zurich* & de *Berne* ayans envoyé aux trois *Liges Grises* des Députés, l'ont fait sçavoir à tous les autres Cantons, tant Catholiques que Protestans; les invitans d'y envoyer aussi les leurs, pour tâcher d'ajuster ensemble à l'amiable les differends qui continuent de regner parmi les *Grisons*. On mande de *Coire* que les *Catholiques Romains* ayans voulu tirer dernièrement de l'Arseal de cette Ville quelques pieces d'Artillerie, pour s'en servir à faire des réjouïssances, à l'occasion de l'élection de leur nouvel Evêque, les *Reformés* s'y étoient fortement opposés, dans la crainte que ce ne fût pour quelqu'autre usage; ce qui avoit donné lieu à un grand tumulte. Il y a eu cette année en *Suisse* de frequens & violens orages, qui ont fait un dégat inexprimable dans les Villes & à la Campagne.

## A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **V** *Erfailles*. La Reine est sur la fin de la grossesse, & tous les vœux de la France se réunissent pour demander à Dieu la naissance d'un *Dauphin*. Le 8. Août le Roi alla encore à *Ramboillet*, & en revint le 12. pour n'y plus retourner qu'après les couches de cette Princesse: S. M. ira de tems en tems se promener à la *Muette*, où on se propose, dit-on, de construire au printems prochain une Maison Royale, beaucoup plus magnifique

que que celle qui y est presentement. On a répandû par tout des copies d'un compliment fait deniere-ment à la Reine, de la part de Mesdames de France, ses trois filles, & qui ayant été prononcé par leur Gouvernante, attendit extrêmement S. M. : en voici la teneur.

**L**E sexe dont le Seigneur nous a fait naître, contraire en quelque sorte aux vœux de toute la France, nous engage, MADAME, à prendre part aux desirs ardens qu'ont les peuples de voir naître un Dauphin; c'est dans ces sentimens que nos cœurs, enore ornés de leur innocence baptismale, font leur priere à Dieu tous les jours, pour obtenir de sa bonté, qu'il nous accorde un frere pour le soutien de la Couronne, la satisfaction & la tranquillité du Royaume, & la consolation de notre auguste Pere, de votre respectable personne, & de toute la Famille Royale. Nous nous flattons que l'Esprit Saint, qui répand dans nos ames une certaine joye inéfabable, ne nous accorde ces douceurs, que comme un heureux présage de l'accomplissement de nos souhaits; recevez, MADAME, nos respectueux complimens comme une prédiction veritable; au reste, soumises aux Décrets du Très-Haut, qui fait les Rois & donne les Couronnes, nous esperons avec d'autant plus de certitude, que votre pieté solide nous en assure, que vous serez toujours résignée à ses saintes volontés, & c'est un exemple que vous nous donnez tous les jours, & que nous nous ferons une loi inviolable de suivre toute notre vie.

Le Prince de Monmorency s'est démis entre les mains du Roi, de la Charge de Major General de la Cavalerie, & est allé en Flandres épouser la Comtesse de Belhen. Le Prince de Leon qui avoit accompagné

*des Princes &c.* Octobre 1729. 273

compagné S. M. à *Ramboillet*, en est revenu malade. La Comtesse de Toulouë est de nouveau incommodée de la fièvre.

II. On reçut le 14. par un Exprés venu de *Porte Marie*, le nouveau projet d'accommodement du Roi d'*Espagne*, qui est à peu près conforme aux dernières propositions qui ont été faites à Sa Maj. Catholique, & les Ministres Plénipotentiaires ont eu la-dessus diverses conférences avec le Cardinal de Fleury & Mr. le Garde des Sceaux. On regarde à présent cette négociation comme étant sur ses fins, & dès que les Couriers qui ont été envoyés dans les différentes Cours, pour avoir leur approbation, seront de retour, on rétablira le Congrès à *Soissons*, & on y mettra, dit on, la dernière main au Traité qui doit se conclure. Le 15. la Cour prit un deuil de huit jours pour la mort du Prince *Charles* frere du Roi de *Dannemarc*; après quoi elle le prendra pour celle du Prince Palatin de *Sulzbach*. Le 16. les Députés des États de *Languedoc* furent admis à l'Audience du Roi, étans présentés par le Prince de *Dombes* & le Comte de St. Florentin Secrétaire d'Etat, & conduits par le Grand Maître & le Maître des Cérémonies: La Députation étoit composée de l'Archevêque de *Thoulouse*, pour le Clergé; du Duc de *Crussol* Baron de *Floreniac*, pour la Noblesse; de Mrs. de *Voigny* & *Guerin Montils*, pour le Tiers Etat; & du Sieur *Favier* Syndic: Ce fut l'Archevêque de *Thoulouse* qui porta la parole, & qui eut l'honneur de présenter à S. M. le cahier des États de la Province. Les Députés se rendirent ensuite à l'Audience de la Reine & de Mesdames de *France*, & on fit jouer ce jour-là pour eux les Eaux ordinaires & extraordinaires des Jardins du Château. Le 21. les Magistrats de la Ville de *Paris*, s'étans aussi rendus ici en Corps, présenterent à

S. M. les deux Echevins nouvellement élus , qui prêtèrent le serment de fidélité ordinaire : ces nouveaux Echevins sont les Sieurs Mesnil Conseiller de la Ville , & Besnier Orfèvre ordinaire du Roi. La Reine fut encore saignée le 23. par précaution. Le 25. fête de *St. Louis*, dont le Roi porte le nom ; S. M. dîna à son grand Couvert ; pendant le repas il y eut un très beau Concert d'instrumens , & on fit jouïr les Baux ordinaires & extraordinaires. Mesdames de *France* ayant été menées le matin dans l'Appartement du Roi , par la Duchesse de Ventadour leur Gouvernante , présenterent chacune un bouquet de fleurs d'Orange à S. M., & furent ensuite conduites chez la Reine , à qui elles firent un pareil présent. Mr. Van Hoey , Ambassadeur de L. H. P. L. E. G. des *Provinces Unies* , est revenu de la *Haye* avec Madame son Epouse. Le nouvel Archevêque de *Paris* a obtenu le *gratis* de la Cour de *Rome* pour la moitié de ses Bulles , qui ne lui couteront que 25. mille livres.

III. A mesure que la Reine approche de la fin de son terme , on redouble les prières publiques , pour obtenir du Ciel son heureuse délivrance. Les Vicaires Generaux du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de *Paris* , ont fait publier dans le Diocèse le Mandement suivant , pendant la vacance du Siege Archiepiscopal , le nouvel Archevêque n'ayant pas encore reçu ses Bulles de *Rome*.

**L**ES VICAIRES GENERAUX de l'Archevêque de *Paris* , le Siege vacant ; à tous les Fideles de ce Diocèse , SALUT en Nôtre Seigneur. Dieu a répandu une nouvelle benediction sur le Mariage du Roi ; la Reine est sur la fin de sa troisième Grossesse. Toute la France est d'autant plus obligée de s'y intéresser , que nous pouvons la regarder avec  
quelque

des Princes &c. Octobre 1729. 275

quelque confiance, comme ayant été accordée aux prières solennelles, ordonnées en ce Diocèse, par feu Mr. le Cardinal de Noailles nôtre Archevêque, le premier Octobre dernier; & qui s'y sont faites jusqu'au commencement de l'Avent, avec tant de zèle & de piété, pour obtenir de Dieu un Dauphin. Le Roi qui ne laisse passer aucune occasion de faire paroître sa Religion, & de nous apprendre d'avoir sans cesse recours à Dieu, nous a fait sçavoir que son intention est que nous ordonnions des prières dans ce Diocèse pour l'heureuse délivrance de la Reine. Nous remplissons toutes sortes de devoirs, en exécutant des Ordres si religieux; & nous ne pouvons vous trop recommander de prier sans cesse pour la conservation du Roi & de la Reine, pour toute la Famille Royale, & en particulier pour l'heureux Fruit que nous attendons.

A CES CAUSES, nous ordonnons que dans toutes les Eglises de ce Diocèse, exemptes & non exemptes, il se dira tous les jours aux Messes hautes & basses, jusqu'à ce que la Reine soit accouchée, la Collecte, la Secrette & la Post Communion, prescrites dans notre Missel, & intitulées pro muliere gravidâ, en y inserant suivant la Rubrique, Maria Regina nostra, & nous exhortons les fideles de ce Diocèse de faire à cette même intention de ferventes prières qu'ils accompagneront d'aumônes & de toutes sortes de bonnes œuvres. SI MANDONS aux Archiprêtres de Ste. Madeleine & de St. Severin, & aux Doyens ruraux de ce Diocèse, qu'ils ayent à signifier ces Presentes à tous Abbés, Doyens, Prieurs, Curés, Superieurs & Superieures de Communautés Seculiers & Regulieres, exemts & non exemts, afin qu'ils s'y conforment. Donné à Paris le 21. Août 1729. Par Mrs. les Vicaires Generaux,

Signé, Cl. ANDRY.

IV. Les Envoyés de la Régence de *Tripoly* ont été ramenés ici de *Châlons*, où ils avoient eu ordre de se retirer, & eurent le 28. l'honneur de saluer le Roi & la Reine pour la premiere fois depuis leur arrivée; ce qui fait croire que le Traité qui avoit été renvoyé au Bey, a été rectifié, & rendu conforme aux intentions de cette Couronne. Le 29. ces Députés furent conduits en Gondole le long du grand Canal, à *Trianon* & à la *Menagerie*, & eurent le plaisir de voir joüir les eaux; ils sont au nombre de trois, & se nomment *Hadgi-Mehemet*, Secrétaire du *Divan*; *Seid Mustapha*, Cherif Aga; & *Aly* Aga. Le Bey a envoyé au Roi six très beaux Chevaux de *Barbarie*, outre les 60. qu'il s'est engagé de fournir par la dernière Convention. Le Roi a fait present au Cardinal de Fleury du portrait en grand du Roi de *Sardaigne*, son Ayeul maternel, tité au naturel, & orné d'un cadre magnifique; & le 30. Mr. Van Hoey, Ambassadeur d'*Hollande*, eut une Audience particuliere du Roi, après laquelle S. Ex. eut une longue conference avec le Cardinal premier Ministre. On est fort attentif ici à ce qui se passe à la Diette generale des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*, dont l'ouverture, à ce que l'on apprend, se fit à *Grodno* le 22., & on assure que quelques Seigneurs de la Cour du Roi *Stanislas*, sont partis de *Chambor* pour s'y rendre. Il n'y aura pas de reforme dans les Troupes de S. M., que la Paix generale ne soit affermie en *Europe*.

V. Lorsque les trois Députés de la Régence de *Tripoly* eurent le 28. leur premiere Audience du Roi, ils furent presentés à S. M. par le Comre de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & ce fut *Hedgi Mehemet*, Secrétaire du *Divan*, qui porta la parole: son Discours fut interprété par le Sr. Petit de la Croix, Secrétaire Interpréte du Roi, & contenoit en substance;

stance ; „ qu'ils étoient envoyés par leur Republi-  
„ que, pour témoigner à S. M. au nom des Bacha,  
„ Bey, Aga des Janissaires, Divan & Milices qui  
„ composent cette Republique, la veritable douleur  
„ & le sincere repentir qu'ils avoient de tout ce qui  
„ s'étoit passé de desagréable au Roi, & pour lui  
„ en demander pardon, en suppliant très-humble-  
„ ment S. M., de le mettre en oubli à jamais ; A  
quoi le Roi repondit, *qu'il étoit satisfait de ce qu'ils*  
*venoient de lui dire, de la part de leur Republique.*  
Avant d'être admis à l'Audience, ces Envoyés avoient  
remis au Ministère une Lettre du Bey leur Maître,  
adressée à S. M., & conçûes en ces termes.

Très-haut, très-magnanime, & très-excellent Em-  
pereur de *France & de Navarre*, Louis XV., le  
plus renommé des Monarques *Chrétiens*, & l'Elite  
des grands Princes de la Religion du *Messie*, que  
le Dieu Tout-Puissant conduise V. M. Imp. dans  
la voye de la justice, & sur le sentier le plus par-  
fait.

**A**près nous être informés de l'état de la santé de V.  
M. Imp., lui avoir fait les vœux les plus con-  
venables à l'amitié, & avoir prié Dieu de vous  
maintenir dans l'état de la plus haute élévation &  
prosperité, dont vous jouïssiez à présent, nous nous  
donnons l'honneur de vous informer, que nous vous  
supplions de ne vouloir pas douter de la parfaite re-  
connoissance dont nous sommes penetrés, tant du bon-  
heur dont il vous a plu nous combler, en nous ren-  
dant l'honneur de vos bonnes grâces, & de vôtre  
amitié, que nous possédions ci devant, que du bon  
traitement que vous avez bien voulu faire aux per-  
sonnes que nous vous avons envoyées, pour deman-  
der la paix à V. M. Imp. Nous supplions V. M. de

nous faire la grace d'être très persuadée, qu'il ne se fera jamais rien qui soit contraire au Traité de Paix presentement renouvelé, tant de nôtre part, que de celle de nos Sujets; d'autant plus que toute la Republique de Tripoly a été remplie de joye, du rétablissement de l'amitié & de la bonne intelligence avec V. M. Imp. De nôtre côté nous ferons tous nos efforts pour obliger nos Bey & autres Membres de la Régence, & les Sujets de nôtre Republique, à observer inviolablement ce Traité; & en cas qu'il arrive que quelqu'un y contrevienne, nous le ferons punir avec la dernière severité; priant Dieu qu'il conserve pendant longues années la santé & la prospérité de V. M. Imperiale. Ecrit le 8. Moharrem de l'année 1142. de l'Hegire, & suivant l'Ere Chrétienne le 2. Août 1729. Etoit signé ACHMET Beiglier, Bey de Tripoly en Barbarie, le bien gardé.

La teneur du Traité conclu entre la Republique de Tripoly & la Coutonne de France, se trouve dans les précédens Journaux; nous croyons inutile de le rapeller ici.

VI. On entendit le 4. Septembre entre six & sept heures du matin, tirer tous les Canons qui avoient été placés le long du grand chemin entre Versailles & Paris; ce qui fut le signal que la Reine étoit accouchée d'un Prince; la coutume étant de ne tirer qu'un seul coup de Canon lorsque S. M. accouche d'une Princesse. En effet, dans le moment cette agréable nouvelle fut annoncée & répandue par tout, & on apprit que c'étoit à trois heures & demie, à la pointe du jour, que S. M. étoit heureusement délivrée d'un Dauphin; ce qui a causé une joye inexprimable & universelle; les vœux de la Cour, des Peuples, & de tout le Royaume, se trouvant par cette naissance remplis & comblés. On a publié la

Relation

Relation suivante, qui détaille mieux que je ne pourrois le faire, ce qui s'est passé dans cette occasion.

La Reine sentit le 3. Septembre, sur les onze heures du soir, quelques douleurs, qui firent croire que S. M. alloit accoucher ; mais ces douleurs n'ayans pas continué, les Princes & Princesses du Sang qui s'étoient rendus auprès de la Reine, se retirèrent, & S. M. reposa un peu. Le 4. à deux heures & demie du matin la Reine commença à souffrir beaucoup, & le Roi s'étant levé, on envoya avertir les Princes & Princesses du Sang, le Cardinal de Fleury, le Chancelier de France, & le Garde des Sceaux, qui vinrent aussitôt dans la Chambre de la Reine, dont l'Apartment fut rempli à l'instant de Seigneurs & Dames de la Cour. La Reine sentit de grandes douleurs pendant une heure & demie ; & à 3. heures 40. minutes, Sa Maj. accoucha heureusement d'un Prince dont la santé & la force donnent de grandes esperances pour sa conservation. Le Roi qui n'avoit point quitté la Reine pendant ses douleurs, & qui lui avoit donné des preuves de sa tendresse, parut dans le moment de la naissance du Dauphin, touché de la plus vive joye ; & toutes les personnes qui étoient dans la Chambre ou dans l'Apartment de la Reine, en aprenant cette nouvelle, firent paroître leur zele pour le Roi, & la sincérité de leurs vœux pour la satisfaction de L. M. Immédiatement après la naissance du Dauphin, il fut ondoyé par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en presence du Curé de la Paroisse de Versailles. Le Roi assista à cette ceremonie, après laquelle la Duchesse de Ventadour, Gouvernante des Enfans de France, accompagnée des trois Sous-Gouvernantes, porta le jeune Prince dans l'apartment qui lui avoit été préparé, où les personnes destinées à le servir, se trouverent. Lorsqu'il fut arrivé dans son Apartement,

ment, le Marquis de Breteuil, Commandeur, Prévôt, & Maître des Ceremonies des Ordres du Roi, lui porta le Cordon & la Croix de l'Ordre du St. Esprit, qui ne lui avoient point été donnés dans la Chambre de la Reine, parce que le Roi par attention pour la santé de S. M., n'avoit pas voulu qu'Elle apprît si tôt qu'Elle étoit accouchée d'un Prince; & ce fut le Marquis de Breteuil qui fit cette fonction, à cause de l'absence du grand Tresorier. Le Roi sortit de l'Appartement de la Reine, sur les quatre heures & demie, & en rentrant dans le sien, il envoya le Sr. Le Foûin, l'un de ses Gentilshommes ordinaires à Chambor, porter au Roi Stanislas & à la Reine son Epouse, la nouvelle de l'heureux accouchement de la Reine, & de la naissance d'un Dauphin. Le Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des affaires étrangères, étant rentré chez lui, dépêcha jusqu'à 50. Exprés aux Ambassadeurs, aux Ministres du Roi & aux Cours étrangères, pour leur apprendre cette nouvelle. On envoya aussi en faire part aux Ambassadeurs, aux Ministres étrangers, & aux Ministres Plénipotentiaires qui étoient à Paris. Dès qu'on sçut à Versailles que la Reine étoit accouchée d'un Prince, les Cours du Château & tout le Bourg retentirent des plus grandes acclamations de joye, & elles se renouvelèrent avec plus de vivacité sous les fenêtres du Roi, lorsque S. M. fut éveillée. Tous les Seigneurs de la Cour, les Chefs des Compagnies supérieures, & les autres personnes de distinction s'empresèrent d'aller rendre leurs respects au Roi, qui reçut avec bonté les marques que chacun cherchoit à lui donner de sa joye. S. M. alla avant midi entendre la Messe, pendant laquelle on chanta le Te Deum, en actions de grâces de la naissance d'un Dauphin. L'après-midi le Roi reçut les complimens de la Duchesse d'Orleans, des Princesses du Sang, & des Dames de

*des Princes &c.* Octobre 1729. 281

la Cour, & après le salut, S. M. passa dans sa chambre, où E. le vit les Ambassadeurs & les Ministres étrangers, qui sans avoir attendu qu'on leur eut notifié la naissance du Dauphin, s'étoient rendus à Versailles dès le matin pour complimenter le Roi; ce jour-là le Roi alla voir diverses fois la Reine & le Prince nouveau né. Le soir on tira un très beau feu d'artifice devant le Château, & toutes les rues du Bourg furent magnifiquement illuminées.

VII. Rien n'égale la joye que les peuples font éclater pour la naissance d'un *Dauphin*, que l'on souhaitoit avec tant d'ardeur, & les préparatifs que l'on fait à *Versailles*, à *Paris* & dans toutes les Provinces du Royaume, pour la célébrer par des réjouissances publiques. On dresse ici un magnifique feu d'artifice sur le grand Canal; mais qui ne sera tiré qu'après que la Reine sera relevée de ses couches; le Roi fait état d'aller à *Paris* assister au *Te Deum* solennel qui doit se chanter dans l'Eglise Métropolitaine de *Notre Dame*, en actions de grâces de l'heureux accouchement de la Reine, & le Duc de Gexres Gouverneur de cette Capitale, est, dit on, actuellement occupé à régler toutes choses pour la reception de S. M., qui, après la cérémonie, souperà à l'Hôtel de Ville, où il y aura grand Bal, dont S. M. fera l'ouverture. Le Roi a donné à la Duchesse de Tallard, petite fille de la Duchesse de Vantadour, la survivance de la Charge de Gouvernante des Enfans de *France*, & il a été réglé que les trois Sous Gouvernantes serviront alternativement auprès du *Dauphin* & de Mesdames de *France*. La Reine & le jeune Prince nouveau né, jouissent d'une très-bonne santé.

VIII. *Paris*. Le 15. Août, fête de l'*Assomption de la Ste. Vierge*, se fit la Procession solennelle qui se fait tous les ans à pareil jour de l'Eglise Cathédrale

drale , en exécution du vœu du Roi *Loüis XIII.* ; ce fut l'Abbé de Gontault Doyen du Chapitre qui officia , & le Parlement & les autres Cours Supérieures assisterent en Corps à cette Cérémonie. Le 16. le Magistrat & le Corps de Ville s'étans assemblés , on proceda à l'élection de deux nouveaux Echevins , & elle tomba sur les Sieurs Mefnil Conseiller de la Ville , & Besnier Orfèvre ordinaire du Roi. L'Abbé de Saleon va être sacré Evêque d'*Agen* , & sa place de grand Vicairé du Diocèse de *Senex* a été donnée par l'Archevêque d'*Embrun* , à l'Abbé de la *Mothe*. Le Maréchal d'Etrées ayant été reçu le 29. au Parlement en qualité de Duc & Pair de *France* , ce Seigneur donna ce jour-là un festin magnifique à 150. personnes , qui avoient été invitées.

IX. Il est arrivé ici un Bacha *Turc* , que l'on dit être un Renégat ; on ignore encore le sujet de sa venue , & s'il est chargé de quelque Commission de la part du *Grand Seigneur*. Le 25. on celebra en cette Ville à la maniere accoutumée , la fête de *St. Loüis* , dont le Roi porte le nom ; les *Carmes* du grand Couvent se rendirent processionnellement dans la Chapelle des *Thuilleries* , où la grande Messe fut chantée en musique , & le Duc de Gesvres Gouverneur de cette Capitale , y fit faire la distribution des *Pains benits*. Le nouvel Archevêque de *Paris* a donné à ferme pour 150. mille livres par an tous les revenus de son Archevêché ; ses Bulles dont il a obtenu le *gratis* à la Cour de *Rome* , pour la moitié , ne lui courent que 25. mille livres , & ce Prélat les ayant reçûs le 26. , prêta le 4. Septembre le serment de fidelité entre les mains du Roi. Le 5. il prit possession de l'Archevêché , & le 6. il fut reconnu par le Chapitre avec les formalités accoutumées. Les ordres sont donnés de préparer  
l'Hôtel

L'Hôtel de Ville , pour y recevoir les Députés des 13. Cantons *Suisses* , qui doivent venir , dit-on , l'Automne prochain renouveler leur ancienne Alliance avec la *France*.

X. Divers Expiés que la Cour avoit dépêchés au Duc de Gèvres , au Nonce du Pape & autres Ministres étrangers , & qui arriverent ici le 4. vers les 7. heures du matin , confirmèrent l'heureuse délivrance de la Reine & la naissance d'un *Dauphin* , dont S. M. étoit accouchée à la pointe du jour. Elle fut d'abord annoncée au peuple par le son de la grosse Cloche du Palais , où le Parlement tient ses séances , & par plusieurs décharges du Canon de la *Bastille* & de l'Hôtel des *Invalides* ; toutes les Boutiques furent fermées ; on fit couler des fontaines de vin en differens Quartiers , & le soir on commença à faire par route la Ville des feux de joye , des illuminations & des festins , accompagnés d'acclamations réitérées de , *Vive le Roi , la Reine & le Dauphin* : ces démonstrations publiques de joye ont continué jusqu'au 8. , & se feront de même & pendant la même quantité de jours dans toutes les Provinces du Royaume. Le Roi ayant ordonné par une Lettre écrite de sa propre main à l'Archevêque de cette Ville , de faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathedrale , en actions de graces de la naissance d'un *Dauphin* , S. M. vint le 7. sur les 5. heures de l'après midi avec une nombreuse suite , assister à cette Cérémonie ; Elle fut reçûe à la porte de l'Eglise , & conduite dans le Chœur par l'Archevêque à la tête de son Chapitre , & ce Prélat entonna le *Te Deum* qui fut chanté en Musique au bruit du Canon de la *Bastille* , des *Invalides* & de celui qui étoit placé dans la Place de *Grève*. S. M. s'étant ensuite renduë à l'Hôtel de Ville , vit par les fenêtres de la grande Salle ,  
tous

tous les mouvemens & les démonstrations de joye du peuple ; environ les 8. heures on tira sur la Place de *Grève* un très beau feu d'artifice , & S. M. se mit ensuite à une Table de 28. Couverts , avec les Princes du Sang & les autres personnes qu'Elle avoit nommées pour l'accompagner. Sur les 11. heures le Roi fit lui-même l'ouverture d'un grand Bal , & quelques momens après , pendant que l'on étoit occupé à danser , S. M. se retira , & retourna à *Verfailles*. Ce Monarque a accordé à cette occasion le pardon à divers Criminels ; en a fait relâcher plusieurs autres qui étoient détenus pour dettes , & a fait distribuer de grandes aumônes aux pauvres. On aura sans doute dans peu des Relations mieux détaillées de tout ce qui s'est passé , & on en fera part.

XI. On a reçu avis que la distribution des Effets des Gallions commença à se faire le 17. à *Cadix* aux Interessez ; mais que l'or & l'argent ne seront délivrés que 8. jours après la signature de la paix ; & que la Flotille destinée pour la nouvelle *Espagne* étant sortie de la Baye le 9. , avoit remis le 10. à la voile , & continué sa route avec un vent favorable ; ce qui a fait monter ici les Actions de la Compagnie des *Indes* à 1460. livres. La même Compagnie vient de faire sçavoir par des Affiches , que le 3. du mois d'Octobre prochain elle commencera à *Nantes* en *Bretagne* à exposer en vente les Marchandises qui y ont été débarquées , & apportées à bord des 3. derniers Vaisseaux revenus de ces Pays. On a publié 2. Edits du Roi , qui ont été registrés au Parlement , le premier pour supprimer les 4. Offices de Trésoriers , & les 4. de Controlleurs de Police de la Ville de *Paris* , & le second qui supprime aussi les 4. Offices de Recommanderesses de Nourrices , pour la sûreté des Enfans de cette Capitale , qu'on  
donne

*des Princes Ec.* Octobre 1729. 285  
donne à nourrir à la Campagne; le Lieutenant General de Police étant chargé d'y pourvoir deormais de la manière qu'il jugera le plus convenable.

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

I. **V**ienne. La Cour passe la 'belle saison au Château de la *Favorite*; on y tient tous les jours Conseil, sur les fréquentes dépêches qui arrivent soit de *Paris*, de la *Haye*, de *Londres*, ou de la Cour d'*Espagne*, & dans les intervalles de loisir, l'Empereur prend le divertissement de la Chasse & de la promenade, ou les employe à des exercices de piété & de devotion: Le Prince *Eugene* de *Savoie* travaille de même avec une très-grande assiduité aux affaires. Les Etats de *Silésie* qui étoient assemblés à *Breslau*, se separerent au commencement du mois d'Août à la satisfaction de S. M.; mais ceux de *Hongrie* subsistent toujours à *Presbourg*, par l'opposition de la Noblesse de ce Royaume, à se soumettre aux demandes de la Cour. Le Fiscal du Conseil de l'Empire a reçu ordre de proceder avec la dernière rigueur contre l'Edition qui se fait à *Francfort*, d'un Livre intitulé, *Dialogues dans le Royaume des Morts*. Le départ du Duc de *Lorraine* pour aller prendre possession de ses Etats, est, dit-on, encore différé de quelque tems.

II. On se flatte que l'Empereur donnera les mains à la Treve de 14. ans qui a été proposée au Roi d'*Espagne*

d'Espagne par les Alliés d'*Hannover*, & que S. M. Imp. approuvera le dernier projet d'accommodement qui vient d'être renvoyé par S. M. Catholique à ces Puissances. Il n'y a que sur l'Article du passage des Troupes Espagnoles en *Italie*, pour assurer la succession des Etats de *Toscane* & de *Parme* à l'Infant *Dom Carlos*, qu'on ignore les sentimens de cette Cour; cette négociation est, dit-on, actuellement dans toute sa force, & on en attend le succès. Le 5. on renvoya à *Port Ste. Marie* le dernier Courier qu'on en avoit reçu, avec la réponse de S. M. Imp. aux dépêches qu'il en avoit apportées. La bonne intelligence est, à ce que l'on assure, sur le point d'être tout-à-fait rétablie entre cette Cour, & celle de la *Grande-Bretagne*, & de L. H. P. les E. G.; ce que l'on regarde comme un grand acheminement à la pacification générale de l'*Europe*; puisque par-là toutes ces Puissances se trouveront engagées à travailler de concert à ce grand ouvrage, & qu'il ne sera traversé par aucune mésintelligence particulière. Le 8. il arriva à *Vienne* de nouveaux Députés des Etats d'*Hongrie*, pour supplier l'Empereur d'avoir égard à leurs griefs; mais le 13. ils n'avoient pas encore été admis à l'Audience de S. M., quoique l'Evêque & Comte de *Nadaſti* fût à leur tête. La Comtesse de *Sintzendoiff* est allé joindre à la *Haye* le Comte son Epoux, Envoyé extraordinaire de l'Empereur auprès de L. H. P. les E. G. des *Provinces Unies*, & le Cardinal d'*Althan* est parti pour son Evêché en *Hongrie*. Les Vicerois de *Naples* & de *Sicile*, ont informé cette Cour, que les Etats de ces deux Royaumes ont fait des représentations contre les nouveaux Impôts qui y ont été établis.

III. On envoie beaucoup de poudres & autres munitions de guerre en *Hongrie*, & on a tiré de l'Arſenal de cette Ville 300. mille boulets pour être transportés dans les Magazins des Fortereſſes de ce Royaume. Les Lettres qu'on reçoit en dernier lieu de *Conſtantinople*, portent que le Grand Vizir a déclaré à Mr. Thalman Reſident de l'Empereur à la *Porte*, que les Vaiſſeaux portans Pavillon Imperial qui entreront déſormais dans les Ports du Grand Seigneur, ne payeront que ſur l'ancien pied les Droits d'Entrée pour les Marchandiſes qu'ils auront à bord; & que ce premier Miniſtre a aſſuré ceux de *France*, de la *Grande-Bretagne* & des *Provinces Unies*, que les Droits de ſortie ſur les Marchandiſes qu'on embarquera dans tous les Ports de l'Empire *Ottoman*, ſeront remis dans le mois d'Août ſur le même pied qu'ils étoient en l'année 1690.; que la Flotte *Ottomane* conſiſte en 70. Vaiſſeaux de guerre & 60. Galeres, outre un grand nombre de Bâtimens de transport, mais qu'on igno:oit la deſtination de ce grand Armement; & que *Sa Hauteſſe* avoit défendu ſous peine de mort aux Princes de *Georgie* & de *Tartarie*, qui ſont ſous la protection de la *Porte*, d'avoir recours à aucune protection étrangere.

IV. Le 15. Fête de l'*Aſſomption de la Vierge*, il y eut Chapelle publique le matin à la *Favorite*, & l'après midi L. M. accompagnées des Ser. Archiducheffes, vinrent entendre les Vêpres dans l'Egliſe des Jeſuites de la Maïſon Profeſſe. Le 16. l'Empereur aſſiſta au Conſeil d'Etat; le Comte de *Wolfgang de Roſenberg* y prêta le ſerment de fidelité ordinaire, comme Conſeiller d'Etat actuel, & prit

en même tems possession de cette Charge. Le Comte de Hochberg, Prélat de *St. Vincent à Breslaw*, a été fait Conseiller actuel du Conseil privé de l'Empereur ; & le Comte François de Staremborg, Conseiller d'Etat. Le Duc *Rudolphe de Wirtemberg* a été élevé à la dignité de General *Welt* Maréchal des Armées de S. M. I., & le Regiment de Cuirassiers, dont le feu Prince Hereditaire de *Sultzbach* étoit pourvû, a été donné, à la recommandation de l'Electeur *Palatin*, au Prince Chrétien de *Sultzbach* son frere. Le 18. on fit encore partir d'ici par le *Danube* onze Batteaux chargés de boulets & de bombes, pour les Magazins de *Bude*, & le 20. ils furent suivis par 4. autres Bateaux, avec des Cheveaux & des Equipages. La Comtesse Douairiere de *Flemming*, qui depuis la mort du Comte son Epoux, a été recherchée par différentes personnes toutes distinguées par leur merite & leur naissance, a, dit-on, préféré le Prince *Frederic de Wirtemberg* qui est en *Silesie* auprès de son Regiment, & leur mariage est comme conclu ; cette Dame est très-riche, & jouit d'un revenu annuel de 50. mille *Risdals*. Le Comte de *Kinnigseck* n'est attendu, à ce que l'on assure, de son Ambassade d'*Espagne*, que pour le commencement de l'année prochaine.

V. On mande de *Belgrade* qu'il y est arrivé un *Agâ Turc* avec une suite assez nombreuse ; que le Prince *Alexandre de Wirtemberg*, Gouverneur de cette *Fonteresse* & de *Servie*, lui a donné Audience sous une tente magnifique, & que cet *Agâ* vient ici exécuter une Commission de la part du Grand Seigneur auprès de l'Empereur : Il est incessamment  
attendu

attendu en cette Ville, & S. M. Imp. a donné ordre qu'il soit défrayé sur la route avec toute sa suite. Le 21. le Baron d'Imbsen ayant été confirmé dans le poste de Résident de l'Electeur de *Treves*, eut Audience de l'Empereur, & presenta à S. M. ses nouvelles Lettres de créance. Mr. Knoor, Conseiller du Duc de *Brunswich Blankenberg*, & qui est de la Confession d'*Augsbourg*, a été élevé à la dignité de Conseiller de l'Empire; & le Duc del Vasto, un des plus riches Seigneurs du Royaume de *Naples*, a, dit-on, été mandé pour remplir la Charge de Grand Maître d'Hôtel de l'Imperatrice Regnante, vacante par la mort du Prince de Cordone. Le 24. fête de St. Barthelemi, il y eut Chapelle publique le matin & l'après-midi au Château de la *Favorite*, & le lendemain Sa Maj. Imp., accompagnée du Duc de *Lorraine*, alla faire ses devotions à *Fetzing* devant l'Image miraculeuse de la Vierge; le 26. Elle assista au Conseil d'Etat, & l'après midi Elle se divertit à tirer au Blanc dans les Jardins avec toute la Cour. Comme il est survenu quelques broüilleries entre les Rois de la *Grande-Bretagne* & de *Prusse*, au sujet de plusieurs entôlemens faits par les Prussiens sur les Terres d'*Hannover*, & des représailles exercées contre les Prussiens par ceux de la Régence de cet Electorat, & que l'on craint une rupture entre ces deux Princes, l'Empereur a, dit-on, envoyé ordre aux Ministres qu'il a dans ces deux Cours, de faire leur possible pour la prévenir, & porter L. M. à s'accorder à l'amiable.

VI. L'Imperatrice Regnante étant entrée le 27. dans sa trente-neuvième année, reçut les complimens de toute la Cour, qui parut le matin au Palais de la *Favorite*, en magnifique *gala*. L. M. Imp. dînerent ce jour-là en public, au concert d'une mélodieuse musique, & après le repas, Elles virent

la représentation d'une très belle piece de Comédie, intitulée *Elisa*, qui fut jouée sur le Theatre de la grande Sale, & qui fut généralement applaudie : la Poësie étoit de la composition de Mr. Pariari, Poëte de l'Empereur, & la Musique a été faite par Mr. Joseph Fuchs, Maître de la Chapelle de ce Monarque. Le soir sur les six heures une Députation de 12. Membres des Etats d'*Hongrie*, fut admise à l'Audience de l'Imperatrice : le Comte Erdody, Evêque d'*Agria*, porta la parole, & la complimenta en termes très-respectueux, sur son anniversaire, lui demandant très-humblement sa protection en faveur des mêmes Etats; à quoi S. M. répondit fort gracieusement, & avec beaucoup de bonté. Le 2. Septembre l'Empereur assista au Conseil d'Etat, & alla l'après-midi chasser le Cerf du côté de *Manswert*. Le Prince Eugene de Savoye est allé, avec plusieurs autres Seigneurs, prendre le divertissement d'une grande partie de chasse à *Gellersdorff*, maison de plaisance du Vice-Chancelier de l'*Empire*, où le Comte d'Ostein, Beaufrere de ce Seigneur, doit regaler S. A. S. pendant quatre jours consecutifs. Mr. Verner, qui est arrivé de *Saxe*, a été introduit, & a pris séance au Conseil de l'*Empire*, en qualité de Membre Protestant. Le Prince Frederic de *Wirtemberg* est revenu de *Silese*, & on parle toujours fort de son mariage avec la Comtesse doüairiere, veuve du General Velt-Marchal Comte de Flemming.

VII. *Raisbonne*. L'Envoyé de *Suede* a reçu ordre du Roi son Maître, de notifier ici à tous les Ministres qui se trouvent à la Diette, que S. M. S. a pris la résolution de reconnoître le Czar en qualité d'*Empereur de Russie*, n'ayant rien plus à cœur que de vivre en bonne intelligence avec ses voisins. L'affaire du *Macklembourg* rencontre tous les jours  
de

de nouvelles difficultés, & il a paru à ce sujet divers Ecrits en cette Ville; un entr'autres tendant à prouver, que suivant les loix de l'Empire, on ne peut obliger le Roi de la Grande Bretagne & le Duc de Brunsvich-Wolfembutel, comme Commissaires d'exécution, à retirer leurs Troupes de ce Duché, qu'on ne leur ait donné une entiere satisfaction par rapport au paiement des arrérages qui leur sont dûs, pour les frais d'exécution: un autre datté d'Hannover du 29. Juin, & adressé à divers Princes de l'Empire, contenant en substance, „ que comme les Prin-  
„ ces n'ignorent pas le préjudice que peut causer à  
„ la dignité & à la liberté des Princes de l'Empire  
„ une administration provisionnelle, pareille à celle  
„ que le Conseil Aulique a ordonnée dans le Meck-  
„ lembourg; & que cette affaire doit être portée  
„ incessamment à la Diette, le Roi de la Grande-  
„ Bretagne a envoyé à Mr. Dieden, son Ministre à  
„ la Diette, des instructions convenables, tendans à  
„ la conservation des prérogatives & loix fonda-  
„ mentales de l'Empire; S. M. Britannique ne dou-  
„ tant pas que les autres Etats ne s'y conforment &c. En effet, le Prince de Furstemberg, principal Commissaire de l'Empereur, a fait insinuer aux Ministres, qu'immédiatement après les vacances l'affaire de Meklembourg sera mise sur le tapis à la Diette, préferablement à toute autre; & ces Ministres ont déjà reçu, la plûpart, de leurs Cours respectives, les instructions nécessaires là-dessus; cependant on ne doute presque pas que les procédures du Conseil Aulique contre le Duc Charles Leopold, ne soient approuvées à la pluralité des voix. On a reçu de Vienne une piece fort curieuse là-dessus, de la part du Conseil Aulique, pour justifier la sage conduite qu'il a tenuë dans cette occasion; & cet Ecrit, qui est intitulé, *Memoire, ou information concernant*

*l'affaire de l'administration du Mecklembourg*, sera dit-on, porté à la Dictature publique. Entretiens, & pendant tous ces débats, les Troupes d'exécution restent toujours dans ce Duché, demandans le payement de ce qui leur est dû, & que l'on fait monter à un million cent mille risdals, quoique le Roi de Prusse paroisse vouloir faire quelques démarches pour les déloger, & soulager les Habitans de ce Pays. Mr. Gallieris, Ministre d'*Hollande*, est revenu de *La Haye*. Le Roi de Prusse a fait repandre un ample Manifeste contre la Régence d'*Hannover*, au sujet de quelques differends survenus entre les deux Cours; mais on espere, quoique les choses paroissent fort aigries, qu'on n'en viendra pas aux hostilités, & que divers Princes de l'*Empire* s'entremettront pour ajuster cette affaire à l'amiable.

VIII. *Hannover*. Le Roi de la *Grande-Bretagne* partit le 11. Août de *Herrenhausen* pour *Hoya*, où après avoir diné, il eut le plaisir de voir les *Haras*: S. M. étoit accompagnée du Marquis de la Forêt son Grand Chambellan, & avoit une suite beaucoup plus nombreuse, que lorsqu'Elle fit dernièrement le voyage du *Hartz* & de *Cassel*. Nous nous dispenserons d'entrer dans le détail des receptions qui ont été faites à ce Monarque dans les lieux de son passage; nous dirons seulement qu'elles ont été d'une magnificence extraordinaire, & accompagnées par tout du respect & des vives démonstrations de joye, dont de bons & fideles Sujets sont capables. Le 12. au soir S. M. arriva à *Stade*; le lendemain Elle visita les Fortifications de cette Place, & alla voir le Fort de *Brunhuize*; & le magnifique Yacht Royal qui étoit sur l'*Elbe*; S. M. étoit attenduë ce jour-là à *Hambourg*, mais Elle alla en droiture à *Harbourg*, où Elle fit son entrée en Chaise ouverte, sous l'escorte de quelques Cavaliers de sa garde. Le 14. il

*des Princes &c. Octobre 1729. 293*

Y eut Conseil de Cabinet sur quelques dépêches qu'on avoit reçues de *Londres* : l'après midi S. M. visita l'Arſenal, & alla par eau à *Wilhelmsbourg*, & le ſoir étant retournée à *Harbourg*, Elle eut le plaisir de voir un très beau feu d'artifice qui fut tiré devant le Château. Le 15. à neuf heures du matin ce Monarque partit pour *Lunebourg* ; le 16. S. M. commença à faire la revûe des Troupes qui étoient campées près de cette Ville, conſiſtans en 10. Bataillons & huit Eſcadrons ; ce qu'Elle continua avec beaucoup de plaisir & de ſatisfaction juſqu'au 19., ces Troupes étans de la dernière beauté, & des mietx disciplinées. Ce jour là le Corps des Marchands Anglois établis à *Hambourg*, ayans été admis à l'Audience de Sa Maj., lui préſenterent une très-humble Adreſſe, à laquelle Elle repondit très-gracieuſement ; Elle reçut auſſi les reſpects de pluſieurs Dames Angloiſes établies à *Hambourg*, & des Religieuſes Nobles de l'Abbaye Luthérienne d'*Ebsdorff* qui lui furent préſentées. Le 20. ſur les 8. heures du matin le Roi partit pour *Gohr*, où il arriva vers les onze heures ; S. M. ayant pris dans cet endroit le divertiffement de la chaffe juſqu'au 26., en partit pour retourner par *Zell* à *Herrenhauſen*, où Elle ſe rendit le 27. en parfaite ſanté.

IX. Le démêlé qui a occaſionné une ſi vive broüillerie entre le Roi de la *Grande Bretagne* & le Roi de *Pruſſe*, roule particulièrement ſur l'enlèvement fait par les Pruſſiens de quelques hommes ſur le Territoire d'*Hannover*, pour en faire des Soldats malgré eux, & ſur les repréſailles qu'a faites la Régence d'*Hannover*, en faiſant arrêter quelques Soldats & Officiers Subalternes Pruſſiens. On a beaucoup crié pendant quelque tems de part & d'autre, & on a publié d'amplés Maniſeſtes, ſans ſe mettre en devoir de ſe donner réciproquement ſa-

tisfaction ; chacun prétendant avoir été en droit d'en user comme il avoit fait ; & un si maigre sujet en aparence , a failli à avoir des suites très-fâcheuses , & à allumer une guerre sanglante dans le cœur de l'Empire. Sur l'avis que le Roi avoit reçu étant à Gohr , que S. M. Prussienne assembloit un gros corps de Troupes sur les frontieres de cet Electorat & du Duché de Mecklembourg , pour déloger , à ce que l'on supposoit , les Troupes d'exécution qui sont dans ce Pays , Sa Maj. Brit. envoya le 24. des ordres précis à la Garnison d'Hannover , & aux autres Troupes de l'Electorat , de se tenir prêts à marcher. Le Brigadier General Sutton fut envoyé à Copenhague : on dépêcha des Exprés aux Cours de Suede , du Landgrave de Hesse-Cassel , de Brunswich-Wolfembutel , à La Haye , & à l'Electeur de Cologne Evêque de Munster , comme Alliés de S. M. , pour faire avancer les Troupes qui sont à la solde d'Angleterre , & demander à ces Princes les secours qu'ils se sont obligés de fournir en cas de besoin ; & tout se dispoit à une rupture ouverte , les Parties recourans de part & d'autre aux armes pour se faire raison ; mais les bons offices de l'Empereur , & les mouvemens que s'est donnés le Ministre de France , semblent avoir apaisé le ressentiment de ces Princes ; & la médiation du Duc de Saxe Gotha & du Landgrave de Hesse-Cassel , qui vient , dit on , d'être acceptée par les Puissances intéressées , remettra vraisemblablement le calme en ces Pays , & terminera ce differend à l'amiable. Le Roi de la Grande-Bretagne faisoit état de mettre en campagne une Armée de 70. mille hommes , de former un Camp sur l'Elbe dans le voisinage de Lunebourg , & un autre du côté de Gifhorn ; & le Roi de Prusse n'avoit pas de moindres forces à opposer ; outre un corps considerable qui devoit camper

*des Princes &c.* Octobre 1729. 295

per près de *Magdebourg*. Comme le *Mecklembourg* étoit particulièrement menacé par les démarches des Prussiens, le Roi avoit fait renforcer les Troupes d'exécution qui sont dans ce Duché, & la Noblesse de ce Pays avoit déjà commencé à se retirer avec ses meilleurs effets, partie à *Lubec* & partie à *Hambourg*. Heureusement cet orage paroît se dissiper; les derniers avis qu'on reçoit, portans que les Troupes de part & d'autre qui étoient en mouvement pour se rendre dans les lieux de leur destination, ont reçu ordre de suspendre leur marche, & que l'Artillerie qui avoit été tirée des Arsenaux, y a été renvoyée; ce qui confirme que l'on travaille à pacifier les choses, & qu'elles sont en termes d'accommodement. Les deux Médiateurs sont le Duc de *Saxe-Gotha* pour le Roi de *Prusse*, & le Landgrave de *Hesse Cassel* pour le Roi de la *Grande-Bretagne*. S. M. a élevé le Lord Waldgrave, son Ambassadeur extraordinaire auprès de l'Empereur, à la Dignité de Pair d'*Angleterre*. Ce Monarque se propose de partir le 26. Septembre, pour retourner dans ses Royaumes.

XI. *Prusse. Berlin.* Le Roi accompagné du Prince d'Anhalt Dessau & d'une nombreuse Noblesse, partit le 16. pour aller à *Stetin* en *Pomeranie*, faire la revûe de dix mille hommes de Cavalerie & d'Infanterie qui étoient campés dans le voisinage de cette Ville, & le 19. S. M. revint ici en bonne santé. On avoit envoyé ordre à la plus grande partie des Troupes de se tenir prêtes à marcher; on se proposoit de former un Camp près de *Magdebourg*, qui devoit être composé de 62. Bataillons & de 110. Escadrons, & commandé par le Prince d'Anhalt Dessau, Generalissime des Armées de S. M.; on n'avoit pas fait de moindres préparatifs ici pour soutenir la querelle qui s'est émuë entre cette Cour

&

& la Regence d'*Hannover* ; on avoit déjà posté quelques Troupes près de *Herrenkrug* , pour empêcher qu'aucun Détachement de celles d'*Hannover* n'allât dans le Duché de *Mecklembourg* renforcer celles qui y sont déjà , & on avoit répandu par tout d'amples Manifestes , dans lesquels étoient étalés les griefs de cette Couronne ; mais tout cela demeure suspendu par les propositions d'accommodement qui ont été faites ; & nonobstant toutes les mesures prises , & les mouvemens qu'on s'est donnés de part & d'autre , on espere que ce differend s'ajustera sans en venir à des hostilités. ( *Voyez l'Article cy dessus d'Hannover.* ) Le 4. Septembre le Roi prenoit le divertissement de la Chasse de la *Perdrix* à *Wusterhausen*. Les Troupes qui devoient former le Camp près de *Magdebourg* , sont contremandées.

XII. *Munster*. Ce ne fut que le 11. Août que l'Electeur de *Cologne* & le Prince *Ferdinand* de *Baviere* son frere, arriverent d'*Ahaus* à *Munster* , après avoir visité le nouveau Canal qui va d'ici à *Zivol* , & qui comprend déjà une espace de 9. lieues. Ce Canal est bordé de deux grandes Chauffées , assez larges pour contenir 4. Carosses de front , & L. A. en ayant fait le tour en voiture , s'embarquerent à la premiere écluse qui est à 4. lieues d'ici , & arriverent par eau à la Ville. Le 12. S. A. S. E. fit la revûe de la Garnison ; Elle fit voir ensuite au Duc *Ferdinand* son frere l'Arсенal , qui est un des mieux pourvûs de l'*Europe* , & l'après-midi Elle partit pour *Nordkirchen* , qui est une magnifique Terre appartenante au Comte de *Plettenberg* son principal Ministre. Le 16. L. A. partirent pour *Arensberg* Capitale du Duché de *Westphalie* , où l'Electeur assista le lendemain à l'ouverture des Etats du pays qui avoient été convoqués.

A R T I C L E V I.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en  
*POLOGNE* & dans le *NORD*, depuis  
le mois dernier.

**P**ologne. On n'a du tout point bonne opinion de la Diette generale qui est sur le point de s'assembler à *Grodno*, & on en juge par les Libelles seditieux qui continuent de se répandre dans le public, tendans à insinuer, que malgré les assurances données par le Roi, qu'il ne seroit rien proposé dans cette Assemblée de contraire aux Loix fondamentales du Royaume, on se dispoit néanmoins, d'y mettre sur le tapis l'affaire de la succession à la Couronne : On fait par ordre du Roi d'exactes perquisitions des Auteurs de ces Ecrits, capables de semer la division & la défiance parmi la Nation, pour leur faire subir la peine qu'ils meritent. Le 4. Août le Roi reçut les complimens des Ministres étrangers sur la conclusion de la paix, entre S. M. comme Electeur de *Saxe*, & la Couronne de *Suede*, & ce Monarque a fait présent d'une bague de la valeur de 2000. rixdales au General *Zulich*, Ministre de S. M. *Suedoise*, à l'occasion de cette paix, qui a déjà été publiée à *Stocholm*. La plupart des Ambassadeurs des Puissances qui sont ici, ont fait l'ouverture de leurs Commissions, & délivré leurs propositions; voici la substance de celles qui ont été présentées par le Prince *Dolgorucki* Ambassadeur de *Russie* : „ Que le Roi & la „ Republique de *Pologne* seront tenus d'indemniser „ la Cour de *Russie*, des dépenses qu'elle a faites „ dans la dernière guerre contre la *Suede*; qu'ils „ s'engageront aussi de reconnoître dans les formes „ l'indem

» l'Empereur de *Russie* en cette qualité ; qu'ils ren-  
 » dront aux Chrétiens *Grecs* les Eglises qui leur  
 » ont été enlevées tant en *Pologne* qu'en *Lithuanie* ;  
 » qu'on donnera une entière satisfaction aux autres  
 » non conformistes par rapport au libre exercice de  
 » leur Religion ; & qu'ils seront remis en posses-  
 » sion de leurs libertés & privilèges , conformément  
 » au Traité d'*Oliva*.

II. Le 12. le Roi partit de *Varsovie* pour *Grodno*,  
 accompagné du Comte de *Friefen* son Grand Cham-  
 bellan , du Chancelier de la Couronne & du Grand  
 Maréchal de la Cour. Le 15. les Comtes de *Lag-  
 nasco* & de *Manteufel* , le Nonce du Pape & tous  
 les Ministres étrangers suivirent S. M. , & le Primat  
 du Royaume , le Maréchal de la Couronne & le  
 Palatin de *Podlachie* , avoient pris les devans dès le  
 10. Le 16. S. M. arriva à *Grodno* , & le 22. on  
 y fit l'ouverture de la Diette generale des Etats de  
*Pologne* & de *Lithuanie* , qui avoit été indiquée pour  
 ce jour-là. Comme elle a commencé par des dé-  
 bats & des contestations , & que les Nonces pa-  
 roissent fort divisés , on n'en espere pas un grand  
 succès. Voici le Journal qui en a été publié.

Journal de la Diette generale des Etats de *Pologne*  
 & de *Lithuanie* , assemblée à *Grodno*.

**L**E 16. de ce present mois d'*Août* le Roi arriva  
 ici de *Varsovie* en parfaite santé. Le 17. S. M.  
 se reposa des fatigues du voyage. Le 18. Elle fit la  
 revue du Regiment des Gardes de *Lithuanie* , & en  
 choisit plusieurs Recrues pour le nouveau Regiment  
 qu'Elle fait lever. Le 20. les Senateurs & Ministres  
 de la Couronne , de même que les Nonces arrivant  
 les uns après les autres , S. M. donna Audience à  
 ceux qui la lui demandoient , & délibera aussi avec  
 ses

des Princes &c. Octobre 1729. 299

Les Ministres sur les affaires qui feront l'objet de la présente Diette.

Le 22. , jour fixé pour l'ouverture de la Diette ; les Senateurs , Ministres & Nonces s'étans assemblés dans les Antichambres du Roi , S. M. précédée de toute la Cour , alla entendre le sermon ordinaire à l'Eglise la plus proche de son Palais. Après le sermon , le Staroste Spiski , en qualité de premier Nonce du Palatinat de Cracovic , alla demander au Roi la permission de prendre le Bâton & la direction de la Chambre des Nonces pour faire l'ouverture de la Diette ; & S. M. la lui ayant accordée , en lui recommandant en même-tems pour le Maréchal futur , Mr. Piater Staroste de Dunenbourg , les Nonces s'assemblerent dans leur Chambre.

Il est à noter que , selon l'usage ordinaire , le Maréchal de la Diette précédente , qui étoit Mr. Potocki , alors Referendaire de la Couronne , eût dû reprendre le Bâton jusqu'à l'Election d'un nouveau Maréchal ; mais ce Seigneur ayant été fait du d'puis Maréchal de la Cour , & par consequent Ministre de la Couronne , & se trouvant empêché par là d'exercer ladite fonction dans la Chambre des Nonces , le Staroste Spiski , comme premier Nonce de Cracovic , étoit obligé suivant les Loix de prendre sa place.

Ledit Staroste fit l'Ouverture de la Session , par une Harangue bien étudiée ; mais comme au lieu de proposer l'Election d'un nouveau Maréchal , sans laquelle la Diette n'a nulle activité , il proposa sans qu'on sçache par quels motifs , une Députation au Nonce du Pape , pour lui demander de quel œil le St. Pere regardoit la Constitution de la dernière Diette de Grodno , entant qu'elle concerne le St. Siege , il s'éleva un grand bruit parmi les Nonces contre l'irregularité & l'incongruité de cette Proposition ; ce qui obligea le Staroste Spiski de reprendre la parole pour représenter

représenter à l'Assemblée, que puisqu'elle n'aprouvoit pas l'idée qu'il avoit eue, il les prioit de procéder à l'élection d'un Maréchal, & de commencer ensuite leurs Deliberations par la proposition qu'il venoit de leur faire. Quelques Nonces de Lithuanie ayant dit là-dessus, que puisqu'il s'agissoit des matieres sur lesquelles on commenceroit à delibérer, ils étoient d'avis qu'il falloit commencer par examiner avant toutes choses, si la presente Diette devoit être regardée comme une ordinaire, ou comme une extraordinaire. Les sentimens étans differens là dessus, le tems se passa en vaires contestations, jusqu'à 3. heures après midi, que le Staroste Spiski, pendant que les Nonces étoient encore à disputer entr'eux, en se promenant pêle-mêle dans la Salle, s'avisa de limiter la Session jusqu'au lendemain, & de se retirer; mais les Nonces ayant trouvé mauvais qu'il eût fait cette démarche sans leur aveu, ils le firent rappeler pour lui faire reprendre sa place; & chacun ayant repris la sienne, la limitation n'eut lieu qu'après avoir été proposée & approuvée dans les formes usitées.

Les Nonces s'étans assemblés le 23. à 9. heures du matin, le Staroste Spiski exhorta l'Assemblée de procéder à l'Electon d'un Maréchal; mais les Nonces de Lithuanie réitererent ce qu'ils avoient avancé durant les contestations de la session de la veille, sçavoir, qu'il seroit nécessaire de déterminer avant toutes choses, si la presente Diette seroit une Diette ordinaire ou extraordinaire? Ils y ajoûterent, que si on vouloit la faire passer pour une ordinaire, elle étoit contraire aux Loix, selon lesquelles elle eût dû se tenir dès l'année passée, & que si elle devoit être extraordinaire, elle ne pourroit durer que 15. jours, & devoit être suivie d'une autre au terme ordinaire, qui, selon eux, seroit l'année prochaine. Tous les Nonces de la Couronne, & sur tout le Sieur Karwowski,

Nonce

Nonces de *Podlachie*, répondirent là-dessus, que cette Question étoit hors de saison, & que pour y répondre, il n'y avoit qu'à regarder les Univerfauts expédiés l'année dernière de *Fraustat*, & cette année de *Varsovie*, & l'on trouveroit que ces derniers portent expreffément, que la maladie malheureusement survenuë au Roi, ayant empêché les États de la République de s'assembler au tems prescrit par les Loix, Sa Majesté fouhaitoit que la Diette se tint dans le courant de l'année présente à *Grodno*, par les mêmes Nonces, dès lors actuellement élus; & que cette Déclaration étant une preuve manifeste que la présente Diette est la même que celle qui sans cet incident se seroit tenuë 17. mois plutôt, il ne seroit pas naturel de la regarder comme extraordinaire, ni comme contraire aux Constitutions, à moins qu'il ne se trouvât quelque Loy à lui inconnuë, qui défendit aux Rois de *Pologne* de tomber malades. *Les Lithuaniens n'ayant rien à repliquer à ces raisons*, le *Staroste Spiski* proposa aux Nonces de lui donner Commission d'aller supplier Sa Majesté de s'expliquer sur cette matiere. Les Nonces répondirent, qu'il devoit se souvenir que leur Chambre étant sans activité, tant qu'elle n'avoit pas élu de *Maréchal*, ils n'étoient pas en état de résoudre une Députation au Roi; mais qu'étant lui même Nonce il pouvoit, s'il le vouloit, dire à S. M., au cas qu'Elle voulût l'écouter, tout ce qu'il trouveroit à propos, pourvu qu'il ne lui parlât pas de la part de la Chambre, mais en son nom particulier; surquoy la session fut limitée au 25. à cause de la Fête de *Saint Barthelemy*.

Le 24. *Mr. Cocceji*, Ministre du Roi de *Prusse*; eut sa premiere Audience du Roi. Le 25. le *Staroste Spiski* ouvrit la Session, en disant, que comme il savoit que chaque Province avoit conféré avec ses Sé-

nateurs sur les matieres qui étoient en contestation ; il s'en promettoit un bon effet pour le cours de cette Diette, & il demanda aux Nonces s'ils vouloient proceder à l'élection d'un Marechal ; mais quelques Nonces de Lithuanie continuans à trouver à redire aux formalités de la Diette, & à la regarder du moins pour extraordinaire, déclamerent en même-tems contre la collation des Charges de leur Province à des Sujets de la Couronne, de même que contre ceux des Ministres d'Etat qui contre les Loix s'avisent de sortir des limites du Royaume, & de passer même à des Cours étrangères. Plusieurs Nonces de la Couronne eurent beau leur représenter, que s'il y avoit eu quelque changement aux termes & aux circonstances de la Diette fixée par les Loix, il ne provenoit que d'une nécessité absolue, & de l'indisposition du Roi, qui ne souffroient aucune Loi, d'autant plus que le salut & la conservation de la santé de S. M. étoit au-dessus de tout ce qu'on pouvoit leur prescrire ; Que leurs Universaux, leurs instructions, & leur Envoi pour la Diette, fait en conformité des Universaux, démontroient, assez que c'étoit la Diette ordinaire, qui, selon la nouvelle Loi, doit se tenir à Grodno, & dont le terme avoit même été concerté avec Messieurs les Lithuaniens, leur avis à cet égard ayant été porté à S. M. par Mr. Koscia avant les derniers Universaux ; & que suppose même qu'en cela il se fut passé quelque irrégularité nécessitée il vaudroit mieux sortir de l'état passif dans lequel se trouvoit la Chambre, & songer après l'élection d'un Marechal, aux moyens d'y remédier par de bonnes Constitutions sur de pareils cas futurs, puisque sans cela, ce seroit comme si quelqu'un, voyant un homme travaillé de la fièvre chaude, ne faisoit que le regarder sans l'assister. Cependant les Lithuaniens s'opposèrent toujours à toutes ces exhortations, & à l'élection

d'un

des Princes &c. Octobre 1729. 303

d'un Marechal, Mr. Godski Staroste de Graboviec, ayant entr'autres representations, lâché dans son discours, qu'il prioit Mrs. les Lithuaniens de lever le masque, & de ne plus perdre inutilement le tems, en tenant la Diette dans l'inactivité; ceux ci en furent si generalement émus, que le Staroste Spiski, pour empêcher des débats trop chauds, jugea à propos de limiter la Session. La suite le mois prochain.

III. *Suede*. La Reine a pris à *Carelsberg* pendant l'absence du Roi, les eaux minerales de *Wadstena*, & la Cour y est en deuil pour la mort du Prince *Charles*, frere de S. M. Danoise. Le Roi, après avoir visité les Mines, est allé au delà de *Gottembourg* & à *Arboga*, & S. M. a déclaré qu'au commencement du mois d'Octobre Elle ira dans la *Scanie* faire la revûe des Troupes qui y ont leurs quartiers: comme tous les Regimens sont à present complets, on a cessé de faire des Recrutés dans les Provinces du Royaume. On parle fort d'une Alliance défensive avec la *Russie*, & d'une autre que l'on dit même concludé entre cette Cour, celles de *Hannover*, de *Hesse-Cassel* & de *Wolfembutel*, contenant entr'autres une garantie reciproque de ces 4. Puissances, pour la sûreté & la tranquillité de leurs Etats. Le Baron de *Craffau* est revenu de *Hesse-Cassel*, & il arrive de frequens Exprés d'*Hannover*. Les Troupes qui devoient passer à *Stralsund* en *Pommeranie*, sont contremandées, & on a accordé la liberté à une bonne partie des Matelots de la Flotte, d'aller chez eux travailler à la Moisson. Le 26. le Roi revint à *Carelsberg*. Plusieurs Gentilshommes ont quitté l'*Estonie* & la *Livonie*, & se sont retirés en *Suede* où ils ont des Terres, ne pouvans se conformer aux manieres de la Noblesse *Russienne*.

IV.

IV. *Dannemarck*. Le Roi est allé faire un tour à *Elseneur*, & après en avoir visité les Fortifications, S. M. revint le 13. à *Friedensbourg*. La Compagnie des *Indes Orientales* ayant résolu d'envoyer, & de faire revenir deormais tous les ans deux Vaisseaux de *Tanquebar*, leve 200. mille risdals par souscriptions, qui sont presque déjà remplies; & pour rétablir son crédit, & faire fleurir son commerce, le Roi va lui prêter 20. mille risdals; la Reine dix mille; le Comte de Reventlaw 15. mille, & le Conseiller Privé de Plessen, 10. mille. Le 22. on exposa en vente dans les magasins de ladite Compagnie, les Marchandises qu'elle reçut dernièrement de *Tanquebar*, & on commença par les Epiceries, qui ont été portées au plus haut prix. Le Roi a eu quelques accès de fièvre. Le 2. Septembre il arriva encore un Vaisseau des *Indes*, très-richement chargé, & qui n'étoit attendu qu'au mois de Novembre.

V. *Moscow*. La Cour a quitté le deuil qu'elle portoit pour la mort de la Princesse *Nathalie*, sœur du Czar. On confirme que S. M. ne partira de cette Ville qu'au mois d'Octobre prochain pour retourner à *Petersbourg*, & on croit qu'avant son départ, Elle établira ici un Viceroi, pour avoir l'administration de la Regence pendant son absence. Quant à présent, ce sont le Comte de Goloskin Grand Chancelier, le Prince de Galitzin, le Prince Dolgorucki & le Baron d'Osternan, qui ont entre eux la direction generale de toutes les affaires de ce vaste Empire. Le Capigi Bacha qui est arrivé ici fait une très-belle figure, & a une nombreuse suite; mais on n'apprend pas encore qu'il ait eu Audience de S. M. Cependant on voit déjà quelques Articles proposés par le Traité qui se négocie actuellement à la *Porte*, entre les Ministres de S. M., & ceux  
du

du *Grand Seigneur*, portans, dit-on, en substance ;  
Que le *Czar* engagera le Prince *Thamas*, qui est  
reconnu ici pour le *Sophi* de *Perse*, à envoyer  
une Ambassade à *Constantinople*, pour deman-  
der au *Grand Seigneur* la protection ; que S. M.  
*Czarienne* conservera les conquêtes faites par ses  
Armes aux environs de la mer *Caspienne*, depuis  
la Riviere d'*Oxus* jusqu'au mont *Caucase* ; qu'à  
l'égard des Côtes meridionales de la mer *Cas-*  
*pienne*, S. M. ne gardera que celles qui sont  
comprises entre le golfe de *Ghilan* & la Riviere  
d'*Oxus* ; que les limites seront placées entre *Sa-*  
*machi* & *Baku* ; que le *Grand Seigneur* conser-  
vera aussi les Provinces d'*Erivan*, de *Tauris*,  
de *Casbin*, & tout le pays qui s'étend jusqu'aux  
anciennes limites de *Wan* & d'*Argura* ; & que  
S. M. contentera Sa Hauteſſe sur ses autres pré-  
tentions, lors de la signature du *Traité* dont il  
s'agit, à condition qu'Elle favorisera celles de  
S. M., par rapport au Commerce. La Com-  
mission établie ici pour remettre sur un bon pied  
les affaires du Commerce, vient de faire publier  
une Ordonnance, portant Reglement des Changes,  
ce qui va être d'une très grande utilité, non seule-  
ment aux Négocians *Ruffiens*, mais aussi à ceux des  
Pays étrangers. Le Clergé ayant proposé un Don  
gratuit à S. M., pour suppléer à la Taxe qu'on  
avoit résolu dans le Conseil d'établir sur les Eccle-  
siastiques ; ses offres ont été acceptées, & on a  
déjà apporté deux millions de Roubles dans la Tré-  
sorerie. On parle fort d'un *Traité* de Commerce  
qui se négocie entre cette Cour & celle de *France*.

VI. *Petersbourg*. On a contremandé les ordres  
qui avoient été donnés de former un Camp près de  
*Riga*, & ceux pour fortifier l'Isle de *Nargin* ; afin  
de dissiper l'ombrage que cela cauſoit à la Cour de

*Suede*, avec laquelle S. M. Czarienne a, dit-on ; resolu de vivre desormais en bonne intelligence. La longue absence du Czar étant fort préjudiciable à cette Ville, ses Habitans font paroître une joye inexprimable du retour de la Cour, qui se confirme pour le mois d'Octobre prochain. On apprend de *Croonstad* qu'on y embarqua dernièrement une grande quantité de Canons pour être transportés en *Espagne*.

## A R T I C L E VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

I. **L**ondres. Il y a peu de choses à dire d'*Angleterre* pendant l'absence du Roi. La Cour est toujours à *Kensington*, & la Reine & la Famille Royale s'y occupent journellement de la promenade, de la chasse, & du plaisir de visiter les belles maisons qui sont aux environs de ce Château, appartenans à divers Seigneurs. Le 16. Août on reçut par un Messager d'Etat qui arriva de *Port Ste. Marie*, des dépêches de Mr. Keene, Ministre de S. M., avec le nouveau projet d'accommodement proposé par le Roi d'*Espagne*, & qui a aussi été communiqué aux Cours de *France* & de L. H. P. les E. G. des *Provinces-Unies*, pour avoir leur approbation ; & ces dépêches ont été envoyées au Roi à *Hannover*. On apprend par ces Lettres que S. M. Cath. a ordonné de distribuer sans plus de délai aux Intéressés, les Effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Affoques*, & a promis à Mr. Keene l'ordre, afin que  
la

la Compagnie du *Sud* puisse envoyer un Vaisseau dans la *Nouvelle Espagne*, pour y trafiquer, conformément a l'ancien Traité de l'*Assiento*: toutes ces bonnes nouvelles ont fait monter considerablement les actions sur les fonds publics. Le 21. la Cour prit le deuil pour la mort du Prince Charles de *Dannemarck*, & pour celle du Prince Hereditaire de *Sultzbach*. On a achevé de nettoyer & d'embellir l'Hôtel de Ville de *Londres*; les Drapeaux & Etendarts pris sur les ennemis en différentes occasions, y ont été replacés, & le 19. le commun Conseil s'y rassembla, pour recevoir les portraits du Roi & de la Reine, tirés en grand par le Peintre de Sa Majesté.

II. La Flotte combinée d'*Angleterre* & d'*Hollande* est encore ( ce 20. Août ) rangée en bataille à *Spithead*, & celle de l'Amiral *Wager* vient d'être avitaillée pour plusieurs mois: ce qui donne matiere à bien des raisonnemens, & c'est sur quoi roulent presentement tous les entretiens; sans que pour cela on sçache la destination de cette Flotte. Le Contre-Amiral *Steward* étant arrivé le 19. à *Portsmouth*, fit arborer le lendemain sa grande Banniere à bord du Vaisseau de guerre le *Leon* qu'il doit monter, & a ordre de faire voile au premier vent favorable, pour aller à la *Jamaïque*, prendre le Commandement de l'Escadre de Sa Maj., à la place de feu le Contr'Amiral *St. Loë*. Les Directeurs de la Compagnie des *Indes* reçoivent actuellement les propositions des Capitaines & Propriétaires des Vaisseaux qui doivent être chargés la saison prochaine pour le service de cette Compagnie; celle du *Sud* exposera en vente le 14. Septembre, les Huiles provenantes des *Baleines* que leurs Vaisseaux ont apportées cet Eté de *Groënlande*, & les Directeurs de la Compagnie des *Indes Orientales* ont frété 15. Vaisseaux de

330. à 490. Tonneaux, pour aller faire leur Commerce dans les Ports de ce Pays. Les mêmes Directeurs ont fait publier par des Affiches, que le 20. Septembre ils commenceront à exposer en vente les Marchandises de ladite Compagnie.

III. On envoya le 25. à la *Tour* plusieurs sacs de matieres d'or & d'argent, pour les convertir en nouvelles Especes au coin du Roi & de la Reine. Le 29. il y eut Conseil de Cabinet à *Kensington*, & le Grand Conseil s'étant ensuite assemblé, S. M. y reçut du Graveur du Roi les nouveaux Sceaux pour les Plantations en *Amerique*. L'Amiral *Wager* qui est venu faire un tour en cette Ville, assista le 30. au Conseil de l'Amirauté, & le Vice-Amiral *Hollandois* de *Sommelsdick*, qui est resté à *Spithead*, a, dit-on, reçu ordre de L. H. P. L. E. G. les Maîtres, de détacher quelques Vaisseaux de son Escadre, pour aller à *Alger*, & en divers autres Ports de *Barbarie*. Les quatre Compagnies des Gardes du Corps & les deux de Grenadiers à Cheval, passerent le 31. en revûe dans *Hydeparc*. On a envoyé un ordre du Conseil à *Winchester*, pour faire exécuter les Actes du Parlement passés sous les Regnes d'*Edoïard VI.* & de la Reine *Elisabeth*, contre les Marchands de bled, afin de les obliger à porter leurs dentées aux Marchés. Il a aussi été enjoint très-expressément à tous les Magistrats des Villes & Bourgs du Royaume, où l'on tient marché, de mettre à exécution les Loix, afin d'empêcher qu'on n'y achete du bled & autres grains, pour en faire des amas, & les revendre ensuite à usure.

IV. Un Messager d'Etat arriva le 2. Septembre de *Hannover* par la *Hollande*, avec des Lettres du Roi pour la Reine & le Ministère, portans en substance; que les Troupes du Roi de *Prusse* étant en marche pour former une Armée près de *Magdebourg*,

*Bourg*, celles de *Hannover* en alloient faire autant; que ces mouvemens provenoient de quelques différens survenus entre les deux Cours; mais que les choses étoient en termes d'accommodement par la médiation du Duc de Saxe Gotha, & du Landgrave de Hesse-Cassel. Le 6. Mr. de Chammorel, chargé ici des affaires de *France*, pendant l'absence du Comte de Broglio Ambassadeur de cette Couronne, ayant eu une Audience particulière de la Reine, lui notifia la nouvelle qu'il venoit de recevoir, de l'heureux accouchement de la Reine de *France*, & de la naissance d'un *Dauphin*; & ce Ministre eut ensuite Audience du Prince de *Galles*, du Duc de *Cumberland* & des 5. Princesses sur le même sujet. Le Contr'Amiral Steward fit voile de *Ste Helene* pour la *Jamaïque* le 30. du mois dernier. Le Comte de Kinhoul étant revenu d'*York* où il étoit allé régler quelques affaires domestiques, va s'embarquer pour son Ambassade de *Constantinople*, à bord du *Torrington*, Vaisseau de guerre qui est à l'ancre à *Gravesend*; & le Lord Tyrauley Envoyé du Roi à la Cour de *Portugal*, a obtenu la permission de revenir à *Londres* pour deux ou trois mois.

V. Mr. Keene, Ministre du Roi à la Cour d'*Espagne*, a informé le Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, que le 10. du mois d'Août dernier la Flotille fit voile de la Baye de *Cadix* avec un vent favorable, pour la *Nouvelle Espagne*, consistant en 18. Bâtimens Marchands & 4. Vaisseaux de guerre commandés en chef par le Marquis Mari, & que le 17. on commença dans la même Ville à faire la distribution aux Intéressés des effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Assogues*, en payant néanmoins un Indult & d'autres droits plus considérables qu'on ne s'y étoit attendu. Le 7. les Directeurs de la Com-

pagnie des *Indes* reçurent la nouvelle que les Vaisseaux le *Sunderland* revenant de la *Chine*, le *Jacques* & le *Marie*, de *Bencolen* & du Fort *St. George*, & le *Streechman*, de *Bengale*, étoient arrivés à *Spithead*, tous très-richement chargés; que le *François*, le *Walpole* & l'*Aislabic* étoient aussi arrivés aux *Dunes*, revenans de *Bengale* & du Fort *St. George*, d'où ils étoient partis le 5. Mars. La Flotte Marchande de la *Jamaïque* consistant en 23. Bâtimens, est entrée heureusement dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, ayant été convoyée par le *Fervesham*, qui est retourné à *Spithead*, & par deux autres Vaisseaux de guerre. On apprend que le Vaisseau le *Marchand des Barbades*, allant d'ici à l'Isle de *Barbades*, a donné sur un roc & a été mis en pieces; mais que l'Equipage a été sauvé avec toute la cargaison; & que le *François* & la *Princesse Amelie*, revenans tous les deux de la *Virginie*, s'étans entreheurtés à l'entrée de la *Manche*, ont coulé à fond, sans que personne ait pû échaper, la mer étant alors fort agitée.

VI. *Hollande. La Haye.* Sur l'avis qu'on avoit reçu ici, qu'il étoit survenu quelque démêlé entre le Roi de la *Grande-Bretagne*, comme Electeur d'*Hannover*, & le Roi de *Prusse*, L. H. P. les E. G. devoient nommer quelques Régimens pour aller, en cas de besoin, dans l'Electorat d'*Hannover*, comme Troupes auxiliaires; mais ces ordres ont été suspendus, sur ce que l'on a depuis appris que cette affaire étoit sur le point de s'ajuster à l'amiable, & qu'il s'assembloit pour cela un Congrès à *Brunswick*. Le 6. Septembre les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se separerent jusqu'à leur assemblée ordinaire du 14. Ce jour-là l'Écuyer de Mr. Van Hocq, Ambassadeur de cet Etat à la Cour de *France*, arriva ici avec des dépêches de S. Ex., par lesquelles elle

*des Princes &c.* Octobre 1729. 311

elle faisoit part à L. H. P. de l'heureux accouchement de la Reine de France, & de la naissance d'un *Dauphin*; & cet Exprés fut gratifié d'une médaille d'or de la valeur de 300. florins, pour en avoir apporté la première nouvelle. Mr. de la Beaume qui fait ici les affaires de cette Couronne, en ayant reçu la confirmation, la notifia à l'Etat & à tous les Ministres étrangers, & le 12. il présenta à Mr. Berchuy's Président de l'Assemblée, la Lettre suivante que le Roi de France son Maître avoit écrite à L. H. P.

Trés-chers grands amis, Alliés & Confederés.

**L**A Divine Providence ayant accordé à nos vœux & à ceux de nos peuples un Prince, que la Reine nôtre chere Epouse & Compagne a mis aujourd'hui au monde à trois heures & demi du matin; Nous vous faisons part avec plaisir d'un événement qui Nous comble de joye, & auquel Nous sommes persuadés que vous prendrez beaucoup de part; Nous attendons cette nouvelle marque des sentimens que Nous savons que vous avez pour nôtre Couronne & pour Nous: sur ce Nous prions Dieu qu'il vous ait, Tres chers grands Amis, Alliés & Confederés, en sa sainte & digne garde. Ecrite à Versailles le 4. Septembre 1729. Signé, votre bon Ami, Allié & Confederé, LOUIS, & plus bas CHAUVELIN.

Les Etats d'Hollande & de Westfrise se rassemblèrent le 14. Il passa ici le 11. un Messager d'Etat allant de *Hannover* à Londres, porter les ordres, pour que les Yachts & les Vaisseaux de guerre destinés pour le transport du Roi de la *Grande-Bretagne*, soient incessamment envoyés dans la *Meuse*; S. M. Britannique ayant dessein de retourner bientôt

en *Angleterre*. Mr. le Bourg-Maître Jean Ten-Hove fut choisi le 13. Colonel de la Bourgeoisie , en la place de feu Mr. le Bourg Maître d'Assendelft.

VII. *Pays-Bas. Bruxelles.* Le 15. étant la fête de *la Ste. Vierge*, dont l'Archiduchesse Gouvernante porte le nom , S. A. S. tint Chapelle publique le matin, & reçut les complimens de toute la Cour ; cette Princesse dina ce jour-là en public ; il y eut un excellent concert de Musique pendant le repas , & l'après-midi Elle alla faire ses devotions à *Notre-Dame de Lake*. Le Comte de Velden a demandé sa démission de la Charge de Grand Baillif du Pays de *Waes* , qui lui a été accordée ; S. A. S. en a disposé en faveur de Mr. Vander Saaren ancien Echevin , frere du Receveur General de la Châtellenie, & par cette promotion Mr. de Neve a été pourvû de celle de premier Echevin dudit Pays de *Vaes*. La Baronne de Weichseft arrivée d'*Allemagne* , pour remplir la place de Demoiselle d'honneur de l'Archiduchesse , vacante par le mariage de la Marquise de Vatteville Conflans , avec le Baron de Stein Colonel au service de l'Empereur. S. A. S. n'a pas encore disposé de la Charge de Grand Baillif de la Châtellenie d'*Ypres* qui vaque depuis 3. mois , & les principaux prétendans sont , le Marquis de Flaminge & le Marquis de Carnin. Le Gouvernement vient de faire publier un Placard , par lequel les défenses sont renouvelées d'imprimer ou de vendre des livres défendus par le Concile de *Trente* ; ordonnant qu'à l'avenir les ballots & caiffes de Livres que les Libraires recevront des Pays étrangers , seront ouverts & visités exactement.

VIII. On celebra le 28. par une magnifique Fête , l'Anniversaire de la naissance de l'Imperatrice Regnante , qui entra ce jour-là dans sa trente-neuvième année. Le 5. Septembre Mr. de Joinville  
Ministre

*des Princes &c.* Octobre 1729. 313

Ministre de *France* , ayant reçu un Exprés de *Ver-*  
*sailles* , avec la nouvelle de la naissance d'un *Dauphin* , l'alla d'abord annoncer à S. A. S. , qui lui en témoigna beaucoup de joye. Le General Comte de *Wallis* est revenu de la Cour de *Vienne* , & est depuis retourné dans son Gouvernement de *Luxembourg*.

## A R T I C L E V I I I.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts  
des Princes & autres Personnes illustres ,  
dépuis le mois dernier.*

**I.** *Naissances.* Madame d'Alegre , Epouse du  
Président de ce nom , accoucha le 16. Août  
d'un fils à *Paris*.

Le 20. la Duchesse de *Chaulnes* accoucha dans  
la même Ville d'un fils , qui mourut le lendemain.

La Duchesse de *Devonshire* est accouchée d'un  
fils à *Londres*.

La Comtesse de *Northampton* est accouchée  
d'une fille dans la même Ville.

Le 4. Septembre à trois heures & 40. minutes  
du matin , la Reine de *France* accoucha heureuse-  
ment d'un *Dauphin* à *Versailles*. Voyez l'Article de  
*France*.

La Comtesse de *Bentheim Steinfort* est accou-  
chée d'un fils dans sa résidence.

**II.** *Mariages.* Le Prince de *Montmorency* est allé  
épouser en *Flandres* la Comtesse de *Belhen* , qui est  
riche de 50. mille livres de rentes.

Le Prince Héritaire de *Saxe-Gotha* épousa le  
8. dans sa résidence de *Gotha* , la Princesse *Louïse*  
*Dorothee* de *Saxe-Meyninghen*.

III.

III. *Morts.* Le Comte de Thanet est mort à *Londres.*

Dom François Suarez d'Oliviera, Chevalier de l'Ordre de *Christ*, & Gouverneur de *Sagres* en *Portugal*, est mort dans son Gouvernement.

Le 16. Août mourut à *Paris* Madame de Chauvelin, mere de Mr. le Garde des Sceaux.

Le Lord Jean Sackeville, fils du Duc de Dorset, est mort à *Londres.*

La nuit du 26. au 27. mourut à *La Haye* Mr. Paul d'Assendelft, ancien Bourgmaitre, Président des Echevins, & Colonel de la Bourgeoisie.

Le 15. mourut à *Vienne*, après une longue maladie, la Comtesse de Kinski, Epouse du Grand Chancelier de *Boheme.*

Le celebre Abbé Campana est mort à *Rome.*

La Comtesse Elizabeth Anselmi Zambecari est morte à *Bologne.*

L'Abbé Sforza est mort dans la même Ville.

Le 7. mourut à *Naples* d'apoplexie, âgé de 84. ans, le Marquis del Mario Ganfalo, Duc de *Quinrano*, Régent Doyen du Conseil Royal Collateral de *Cape* & d'Epée.

Le Marquis del Vasto est mort sur ses terres dans le Royaume de *Naples.*

Mr. Bottari, Evêque de *Pôla*, est mort à *Venise.*

M. Jean-Paul de Soragno, Prince de l'Empire *Romain*, Grand d'*Espagne* de la premiere Classe, est mort à *Vienne*, âgé de 75. ans.

Mr. de Laffo, Membre du Conseil Privé, & ci-devant Conseiller du Grand Conseil de *Malines*, mourut le 3. Septembre à *Bruxelles.*

Dom Damien Garzia d'Olloquin, Grand Commandeur & General de l'Ordre de *Saint Antoine de Padoë*, des deux *Castilles*, de *Portugal*, & des *Indes*

*des Princes &c.* Octobre 1729. 315  
*des*, mourut le 15. Août dans la Commanderie de  
*Castro Xeres*.

Le 28. mourut à *Berlin* le Baron de Syberg,  
Grand Ecuyer du Roi de *Prusse*, Chevalier de l'*Ai-*  
*gle N ir*, & Major General de Cavalerie, âgé de  
73. ans.

Le 6. la Marquise de Pezé mourut en couches à  
*Paris*.

Mr. Benjamin Neukirch, Président du Conseil  
du Margrave de *Brandebourg-Anspach*, est mort à  
*Grodno*, où il avoit suivi le Roi de *Pologne*.

F I N.

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S

Du mois d'Octobre 1729.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	243
ARTICLE II. <i>Espagne &amp; Portugal.</i>	252
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	260
ARTICLE IV. <i>France.</i>	271
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	285
ARTICLE VI. <i>Pologne &amp; Nord.</i>	297
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande &amp; Pais- Bas.</i>	306
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages &amp; Morts.</i>	316



## PRIVILEGIUM

### Sacrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis.

**C**AROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wittenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscamus & notum facimus tenore præsentium univertis: quòd cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quòd eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopogis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

los per sex annorum spatium ab hodierna die computandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominari ANDREÆ CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & in scriptis obtento consensu præsumat; si quis verò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi exemplaribus perpetam quippe reculis & adductis à supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ autoritate, sive Magistratûs auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcarum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcanam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sacrique Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus & Justitiam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: quatenus & ipsi eandem mulctam incurere noluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vige-  
fima Martii, anno millesimo septingentesimo vige-  
fimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo  
sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungarici  
& Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE  
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsaræ  
Majestatis proprium,

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.

